PROJECTIONS

Le journal d'informations municipales des Saint-Gervolains **www.saintgervais.com • N°30 • Hiver 2018/2019**

REMONTÉES MÉCANIQUES, THERMES DES DÉCISIONS DÉTERMINANTES POUR UN AVENIR SEREIN

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE
Ensemble pour commémorer le centenaire de l'armistice de 1918

FESTIVAL MONT-BLANC D'HUMOUR
35e édition

MARIANNE D'OR
Une nouvelle récompense pour la commune

ÉDITO

CONSTRUIRE L'AVENIR ENSEMBLE

La politique est au cœur de tous les débats. La politique, ce nom que l'on distille chaque jour en allant jusqu'à en oublier le sens tout comme celui de l'engagement qu'elle nécessite.

La politique cristallise aujourd'hui les humeurs, les rancœurs, les jalousies et trop souvent devient l'excuse de quelques-uns pour désigner les coupables dont notre société se nourrit.

Alors même que nous devrions être fiers de ce qui est fait, de ce qui a été construit, ou simplement satisfaits de bien vivre, voire même d'être bien mieux lotis que d'autres, notre vieux pays qu'est la France nous apprend, au contraire, à être insatisfaits de tout et tout le temps.

Trop nombreuses sont, par exemple, les réunions où l'ordre du jour, les débats se résument en critique de ce qui n'a pas marché alors qu'il serait plus sain et plus simple de commencer par remercier pour ce qui a été fait et de chercher les améliorations à apporter.

Chacun de nous devrait être heureux dans une société où le loisir est devenu plus important que le travail ! À moins que ces acquis de haute lutte, conséquences des choix politiques des électeurs, n'aient pas eu les effets espérés et au contraire aient généré… les effets contraires.

Le monde politique et les femmes et les hommes qui le composent sont donc une cible facile dans cette société qui se persuade que la modernité, les facilités et la qualité de la vie actuelle seraient un cadre de vie moins favorable et moins agréable que celui du temps passé.

Aujourd'hui c'est au tour des politiques d'exprimer leur ras-le-bol de leur condition, allant même pour certains jusqu'à envisager de rendre leur tablier d'élus.

Mais l'évolution de la société, celle des envies des Français, leur mauvaise humeur sont-elles les seules raisons de ces états d'âme ?

N'y aurait-il pas également la désillusion, celle d'élus qui ne trouvent pas ou ne trouvent plus la satisfaction de leurs actions ?
La raréfaction des subventions rend désormais les grands projets moins courants et donc les occasions de valoriser l'action publique moins visibles. Mais comment peut-on imaginer de poursuivre un système économique où les décisions des uns n'existent qu'avec l'argent des autres ?

Facile, trop facile, mais où se trouvent dans de tels montages la pérennité et la vision d'avenir ?

Facile trop facile de râler ensuite quand ceux qui ont financé vos projets décident de ne plus distribuer leurs aides aussi mécaniquement ! Alors il est vrai que c'est décevant pour des élus de voir leurs projets réduits ou remis en cause et de devoir le dire à leurs administrés.

La politique, ce n'est donc pas dépendre d'autres, c'est accepter de se consacrer à ses concitoyens avec désintérêt pour gérer le quotidien et engager l'avenir, chacun au niveau du mandat qui lui a été confié par les électeurs.

La politique, ce n'est pas non plus d'étaler ses rancœurs, ses jalousies, de pester contre les occasions électorales manquées ou de régler des comptes personnels.

Engager l'avenir pour ses concitoyens, c'est construire des actions qui permettent d'assurer la pérennité pour les générations actuelles et futures. C'est ce que nous faisons depuis 2001 avec bonheur et réussite à Saint-Gervais. Les investissements sont réfléchis, pensés d'abord pour les habitants permanents et dimensionnés pour permettre à tous nos hôtes d'en profiter. Leur financement est contrôlé rigoureusement par Marie-Christine Favre, adjointe aux finances, au travers d'une prospective financière établie par le service finances, soumise chaque année à nos partenaires financiers.

À Saint-Gervais, on ne dépense pas l'argent que nous n'avons pas car on n'obère pas l'avenir en empruntant pour des petits travaux d'investissement. Seuls les quatre investissements structurants ont fait l'objet d'emprunts : le pont, la piscine, les réhabilitations de l'école Marie Paradis et de la patinoire.

À Saint-Gervais, on ne construit pas l'équilibre financier du budget en dépendant des subventions des autres collectivités, leurs aides sont les bienvenues mais elles ne peuvent pas être l'essentiel du financement.

À Saint-Gervais, en rétablissant la confiance avec nos partenaires publics ou privés, de beaux projets rythmeront l'avenir, seront générateurs de valeur ajoutée mais aussi d'emplois car l'objectif est de conduire un développement raisonné qui permette aux habitants de vivre au pays et d'y rester vivre.
Deux grandes décisions prises en 2018 seront les moteurs de cette politique et les garantes du devenir de notre commune.

En premier lieu, les investissements réalisés par le concessionnaire thermal au Fayet, dont la destinée est désormais entre les mains de L'Oréal qui, outre la rénovation complète des thermes et *des bains du Mont-Blanc,* lance la marque des produits cosmétiques *Saint-Gervais Mont-Blanc,* concomitamment en France et en Chine.

En second lieu, le nouveau programme d'investissements proposé par la STBMA, concessionnaire du domaine skiable Bettex, Mont d'Arbois, Mont-Joux, Mont Joly, qui se succède à lui même dans le cadre d'un contrat de 30 ans. Avoir su anticiper la fin de cette concession prévue le 30 juin 2019 en choisissant le successeur dès le mois d'août 2018, permettra d'en voir les effets au début de l'hiver 2019 au travers de la construction d'un nouveau télésiège débrayable 6 places, en remplacement de l'antique télésiège 2 places à pinces fixes des Chattrix à Saint-Nicolas-de-Véroce.

Ces deux locomotives de notre économie locale et touristique sauront entraîner avec elles tous les autres acteurs qui souhaiteront bénéficier de cette dynamique. C'est ainsi que notre équipe municipale a voulu écrire l'avenir de la commune de Saint-Gervais en cultivant ses richesses et ses potentiels à long terme sans dépendre des décisions départementales, régionales, nationales, européennes dont nous n'avons pas la maîtrise.

Jean-Marc Peillex,
Maire de Saint-Gervais
Conseiller départemental
du Canton du Mont-Blanc

ELLE COURT, ELLE COURT LA RUMEUR… MAIS ELLE N'EST QU'UNE RUMEUR !
Au siècle de la désinformation orchestrée par quelques-uns, que l'on appelle de nos jours des faiseurs de *fake news*, seule l'encre couchée sur un papier est capable de rétablir la vérité. Non, je n'ai jamais eu l'intention d'abandonner la commune de Saint-Gervais et je serai bien candidat à ma succession lors des prochaines élections municipales de 2020.

SOMMAIRE

ÉDITO 2
ACTUALITÉS 3
CULTURE ET PATRIMOINE 4-5
TRAVAUX 6-7
VIE LOCALE 8-9
CENTENAIRE ARMISTICE 1918 10
LABELS, PRIX ET CONCOURS 11
THERMES DE SAINT-GERVAIS 12-13
AMÉNAGEMENT DE LA MONTAGNE 14-15
DOMAINES SKIABLES 16
TOURISME 17
AGENDA 18
FESTIVAL MONT BLANC D'HUMOUR 19
SPORTS 20-21
EXPRESSION POLITIQUE 22
EN BREF 23
ÉTAT CIVIL / INFORMATIONS .. 24

Directeur publication : Jean-Marc Peillex / **Rédaction en chef :** Nathalie Deschamps / **Rédacteurs :** Elise Arnaudeau, Aude Bénier, Stéphanie Carrel, Mathieu Charrière, Véronique Clévy, Céline Coletto, Marie-Christine Dayve, Nathalie Deschamps, Jeanne Flament, Claire Grandjacques, Gabriel Grandjacques, Joël Jiguet, Didier Josephe, Emma Legrand, Jean-Marc Peillex, Mégane Pepa, Elsa Riche, Thierry Ségone, Bernard Séjalon, Marc Sirop, Catherine Verjus, Natacha Vallet, Association des Amis de Saint-Gervais, Elan citoyen, Notre ambition Saint-Gervais, Société des Thermes de Saint-Gervais Mont-Blanc / **Crédits photo :** Marie Abbé, Aigle Noir Productions, Pascal Alemany, Thomas Braut, Sébastien Cabour, Stéphanie Carrel, Jocelyn Clévy, Contrefish, Céline Coletto, Corinne Colin, Christine Coquilleau, Marie-Christine Dayve, Majda Delmas, Pascal Deloche, Pauline Delwaulle, Nathalie Deschamps, Famille Duquy-Nicoud, Ecole de musique, Jon Favaro, Camille Garo, Robin Gervais, Laura Gilli, Philippe Godard, Houlala Production, Idée concept § D.A, Kalistène, La Passe du Vent, Erwan Leblond, Fred Manneveau, Monique Marchand-Arvier, Harry Matenaer, Fernand Payraud, G. Pelloux, Julien Pelloux, Push talents, Jean-Yves Raffort, Rabgui, Aurore Sopaillpaille, STBMA, Pascal Tournaire, Transdev Mont Blanc Bus, Sébastien Vincent, Denis Vidale, WAOUH, Club de curling de Saint-Gervais, La Montagn'hard, Office de tourisme de Saint-Gervais, Mairie de Saint-Gervais, X. **Maquette :** scoopcommunication 10622-MEP / **Imprimerie KALISTENE /Informations légales :** ISSN 1266-6866, dépôt légal à parution – 8 000 exemplaires Imprimé sur papier aux normes PEFC issu de forêts gérées durablement. Emballage biodégradable home compost.

LOGO PEFC MONTÉ PAR L'IMPRIMEUR EN ATTENTE

UNE NOUVELLE MARIANNE D'OR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LES ACTIONS DE PROTECTION DU MONT-BLANC

Après une Marianne d'or de l'écologie en 2005, une 2e Marianne d'or de l'environnement et du développement durable en 2007, Jean-Marc Peillex, Maire de Saint-Gervais, s'est vu remettre le 5 décembre 2018 une Marianne d'or du développement durable pour son action de protection du Mont-Blanc, qui récompense de fait dix-sept ans de travail et d'engagement pour la sauvegarde de notre patrimoine naturel national.

Depuis 2001, la commune de Saint-Gervais est fermement engagée dans la protection de l'environnement et en particulier celle du Mont-Blanc. Et 2019 sera une nouvelle étape dans cette politique avec l'instauration d'un permis d'ascension du Mont-Blanc, visant à réguler et encadrer le nombre d'ascensions journalières. Ce permis ne sera délivré qu'aux alpinistes pouvant justifier de leur réservation dans l'un des refuges sur la voie normale (Refuge du Goûter, Refuge de Tête Rousse, Refuge du Nid d'Aigle).

Pollution en masse, incivilités, refuges surbookés, autant de dangers engendrés par la surfréquentation touristique du toit de l'Europe occidentale. L'ascension du Mont-Blanc n'est pas une aventure à prendre à la légère : météo, risques terrain, condition physique insuffisante, manque d'équipement, conduites à risque… Autant de facteurs qui ont engendré la mort de 15 personnes en 2017.

Face à de tels risques, la Mairie de Saint-Gervais n'a eu le choix en 2018 que de prendre un arrêté temporaire restreignant l'accès au sommet par la « voie Royale ». Ainsi, et afin d'assurer la sécurité et le respect de tous, un permis gratuit sera mis en place dès 2019 obligeant chacun à réserver son couchage avant le départ. (Maximum de 214 personnes par nuit.)

Une brigade blanche sera mise en place afin de non seulement faire respecter cette nouvelle réglementation, mais également d'assurer le respect de l'environnement naturel et de la biodiversité locale.

Qu'est-ce que la Marianne d'or ?

« La Marianne d'or est un prix d'excellence des municipalités de France. Il honore les communes de métropole et d'Outre-Mer qui méritent que leurs initiatives, actions, politiques soient connues et reconnues, et deviennent une référence au niveau national. Ce concours permet de mettre en exergue les politiques de certaines municipalités qui ont porté leurs fruits. Il s'ouvre sur de nombreux domaines comme le développement économique, l'emploi, la culture, les services aux habitants. »

Approbation de la modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) de Saint-Gervais du 09/11/2016

La modification du zonage et des règles d'urbanisme de la zone UA du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), mis à disposition du public du 16 juillet au 17 août 2018, a été approuvée par délibération du Conseil Municipal du 12 septembre 2018. Le dossier est consultable sur le site Internet de la Mairie, et est tenu à la disposition du public au service Urbanisme et Foncier de la Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Du côté du Tramway du Mont-Blanc

Pour faire suite à la procédure de délégation de service public (DSP) lancée par le Conseil départemental de la Haute-Savoie qui a été déclarée sans suite, et afin d'assurer la continuité du fonctionnement du tramway à compter du 1er janvier 2019, un accord a été entériné entre la Compagnie du Mont-Blanc (délégataire en place) et le Conseil départemental. Cet avenant au contrat de DSP conclu pour une période de 17 mois (01/01/2019 au 31/05/2020), prévoit une subvention de fonctionnement de 1 300 000 €. La durée de l'avenant a été fixée en fonction du délai nécessaire pour permettre au Conseil départemental de lancer et conclure une nouvelle procédure de DSP.

© G. Garrdinier

Facilibus : un service amélioré pour cet hiver

2KM3 ACTE II LA SUITE : « THE BIG POOL » D'ETIENNE DE FLEURIEU

En novembre 2018 a eu lieu le vernissage de l'œuvre monumentale d'Étienne de Fleurieu, installée dans la piscine de Saint-Gervais, venant clore la seconde édition de 2KM3 acte II. Cette œuvre, intitulée « The Big Pool », fait dialoguer deux éléments caractéristiques de Saint-Gervais : l'eau et la montagne. Étienne de Fleurieu, qui était déjà intervenu au parking lors de la première édition en 2017, puis en juin 2018 pour l'inauguration de l'acte II, proposant pour les deux des constellations, dessine ici un paysage abstrait où l'eau se mêle aux reliefs montagneux de Saint-Gervais. Cette œuvre monumentale de 25 m de long accompagne les nageurs le long de leur traversée.
Elle n'aurait pu voir le jour sans l'aide financière et technique des mécènes de cette seconde édition de 2KM3, et en particulier du partenariat avec les équipes du Mountain Store qui a permis à l'artiste d'utiliser autant les savoir-faire et les outils des ingénieurs que les locaux de cette entreprise. Qu'ils en soient ici vivement remerciés !

Résidence d'artiste cet hiver : « Mon Bleu Mont-Blanc »

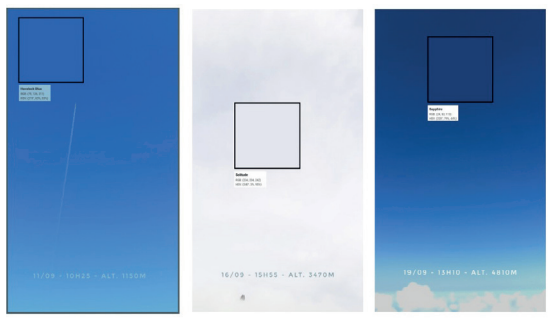

Après la venue en résidence d'artiste en 2017 de Patricia Cartereau, cette année Saint-Gervais accueille un duo d'artistes formé par Pauline Delwaulle et Sébastien Cabour, tous deux artistes plasticiens. Cette résidence, qui se déroulera entre janvier et mars 2019 à la Maison forte de Hautetour, leur permettra de travailler autour d'un motif qui leur est cher, le massif du Mont-Blanc. Au cours de leur première venue sur le territoire en septembre 2018, dans le cadre d'un projet de marches organisé par le Magasin des horizons de Grenoble, pour gravir le plus haut sommet d'Europe en compagnie de Julien Pelloux, guide de la Compagnie de Saint-Gervais, ils ont pu rejouer l'ascension historique d'Horace Bénédicte de Saussure, scientifique ayant mesuré le bleu du ciel à la fin du XVIIIe siècle. S'inspirant de cette expérience scientifique et historique, ils apportent leur vision artistique et proposent d'interroger les pratiques actuelles de l'alpinisme. Pour ces deux artistes plasticiens, « *le projet de résidence* "Mon Bleu Mont-Blanc" *cherche à renouveler le regard que l'on pose sur un lieu emblématique, le Mont-Blanc. Depuis les motivations des premiers alpinistes à conquérir ce sommet, jusqu'aux chemins bien balisés d'aujourd'hui, nous cherchons à donner à voir le Mont-Blanc sans image, à travers un ensemble de pièces qui en montrent la trace.* »
Une restitution de cette résidence donnera lieu à une exposition qui présentera leurs recherches et les œuvres produites du mois de mars au mois de mai 2019. Des rencontres, des ateliers et des conférences seront organisés à cette occasion afin d'échanger avec les artistes autour de leurs pratiques et du regard qu'ils portent sur ce massif.

Nuit des musées 2019 sous le thème de la montagne, de l'alpinisme et de l'art

Chaque année a lieu la Nuit Européenne des musées. L'occasion de découvrir ou redécouvrir ces lieux culturels, le temps d'une soirée, gratuite et accessible à tous.
En 2019, la commune de Saint-Gervais mettra en avant la Maison forte de Hautetour en proposant un après-midi et une soirée dédiés à la montagne, à l'alpinisme et à l'art. Pour les petits et les grands, en famille, en solo ou en duo, cette soirée sera l'occasion de voir ce lieu culturel emblématique de Saint-Gervais consacré à l'histoire de la Compagnie des Guides de Saint-Gervais et de Courmayeur et qui propose également un parcours d'art contemporain dédié au territoire sous un jour nouveau. Associé aux guides de la Compagnie des Guides de Saint-Gervais et aux écoles de la commune, le service culturel de Saint-Gervais proposera des visites originales et des temps forts tout au long de cette soirée. Rendez-vous le samedi 18 mai 2019 à la Maison forte de Hautetour !

FERNAND PAYRAUD 50 ANS DE PEINTURE

Fernaud Payraud entouré de sa famille et du maire Jean-Marc Peillex

Fin juillet 2018, l'Espace Mont-Blanc de Saint-Gervais a accueilli l'exposition rétrospective des 50 ans de peinture de Fernand Payraud. Cet anniversaire a permis de se remémorer le chemin de sa vie d'artiste.
Fernand Payraud est créateur, designer, artiste plasticien, Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres. Il est né en France en 1947. Haut-Savoyard d'origine, il vit à Saint-Gervais où il a installé son atelier.
Depuis cinquante ans, ici à Saint-Gervais, mais aussi dans de nombreux lieux à travers le monde, il travaille, trouve l'inspiration, expérimente et construit son style unique. Il expose en galeries d'art, participe à des salons internationaux de Paris à New York, en passant par Londres, Genève et Monaco, et réalise des fresques murales dans un palace en Ouzbékistan.
S'il ne peut se souvenir avoir un jour commencé à dessiner, il n'est pas près d'oublier l'extraordinaire cadeau de sa première boîte de peinture. Elle fut la porte ouverte de ses rêves.
De l'homme, on sait la générosité et la sensibilité, on connaît la passion née de l'enfance. Reconnu par ses pairs, Fernand Payraud longe le chemin de sa créativité, passant du figuratif à l'abstrait, jonglant avec ombre et lumière.
Si vous n'avez pas pu découvrir l'exposition de cet été, n'hésitez pas à aller à sa rencontre dans son nouvel atelier. Il y reçoit toujours avec beaucoup de plaisir les simples visiteurs, passionnés, architectes et décorateurs.

ATELIER 254 Art. Design. Déco.
254 avenue du Mont-d'Arbois
74170 Saint-Gervais
Tél. : 06 88 07 17 15
www.fernandpayraud.com

Un colloque d'archéologie à Saint-Gervais

Du 12 au 14 octobre 2018, le théâtre Montjoie a accueilli le grand colloque d'archéologie transalpine rassemblant 70 archéologues italiens, suisses et français, issus d'institutions publiques, d'universités, de musées, de laboratoires de recherches et d'équipes de terrain explorant la notion de territoire dans les Alpes de la Préhistoire au Moyen Âge.
Colloque organisé par Joël Serralongue, ancien responsable du service archéologique de la Haute-Savoie, avec l'association Étude et Sauvegarde du Patrimoine Archéologique.
Une cinquantaine d'auditeurs, 28 communications et 11 posters ont tenté d'éclairer ce délicat sujet. Des Alpes-Maritimes au Valais, du Jura au Piémont, en passant par la Chartreuse et la Tarentaise, nombreuses ont été les occasions de s'interroger et de découvrir des opérations en cours (nécropole lombarde fouillée en Piémont, gravures rupestres de la haute vallée de la Roya et du Mont Bégo, démonstration de liens d'imitation entre les populations ayant occupé il y a 2 500 ans la haute vallée du Pô et la vallée de l'Ubaye…).
Localement ont été mis en lumière les groupes humains de la fin de la Préhistoire près de Frangy, les sociétés néolithiques de la Savoie, les populations gauloises puis antiques du Bas Chablais, le vaste alpage de Sales, et l'inscription romaine du col de la Forclaz témoignant d'un bornage mis en place par l'empereur Vespasien en 74 de notre ère sur les crêtes dominant la vallée de l'Arve, entre Ceutrons et Allobroges.

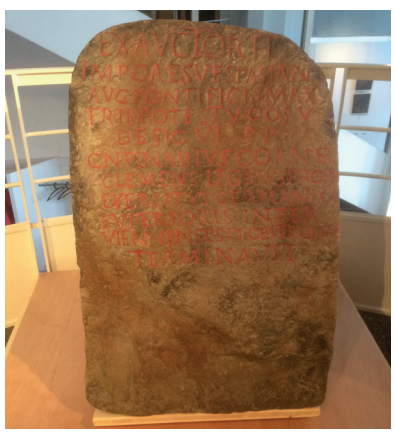

Reproduction de l'inscription romaine du col de la Forclaz, témoignant d'un bornage mis en place par l'empereur Vespasien en 74 de notre ère. Moulage fait lors de sa découverte en 1852 et prêté par le musée d'Annecy.

Une belle saison… musicale

Concert de "Lily and the dandies" avec les percussionnistes de l'école de musique en juin 2018

L'association de l'école de musique du Val Montjoie proposera cette année encore des concerts de grande qualité à la population saint-gervolaine et aux touristes. Depuis deux ans, l'école fait intervenir des musiciens professionnels auprès de ses élèves sous forme de « mini stage » puis ces artistes se produisent sur scène pour le plus grand plaisir de tous.

À vos agendas :
23-24 mars : Festival des quatuors à cordes et de clarinettes avec la venue de deux quatuors professionnels formés dans les prestigieuses Hautes Écoles de Musique de Lausanne et Genève.
13-14 avril : Festival du piano et de la musique américaine en partenariat avec l'harmonie de Saint-Gervais. Au programme : *Rhapsody in Blue* et *Pirates des Caraïbes* par 80 musiciens.
25-26 mai : Festival des spectacles musicaux avec la participation de l'ensemble « Moya trombones » et des « Heavy Fingers » (qui joueront « Pierre et le loup » en version Jazz).
15-16 juin : Festival des solistes avec notamment le cor solo de l'Orchestre de chambre des pays de Savoie.
22 juin : « Lily and the Dandies » dans un univers chaleureux et cosy.

Tous ces concerts seront gratuits. N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook : www.facebook.com/ecoledemusiquesaintgervaislesbains-lescontamines

Restauration chapelle des Chattrix

Après la restauration de la chapelle des Plans, qui a été inaugurée à l'été 2018, c'est au tour de la chapelle des Chattrix,protégée au titre des Monuments historiques, d'être restaurée. Les travaux, supervisés par l'architecte du patrimoine Guy Desgrandchamps, débuteront au printemps 2019. Le coût des travaux est de 426 000 € TTC.

L'extérieur de la chapelle sera repris avant de poursuivre les travaux à l'intérieur au cours de l'été. Les décors peints en façade, nombreux et caractéristiques de cette chapelle, seront repris par une entreprise spécialisée.
La restauration des peintures, du retable et des objets en orfèvrerie et en cuir qui ornent la chapelle seront également restaurés à cette occasion. Les équipes de restaurateurs de l'entreprise CREN, le restaurateur d'objets en métal Stéphane CREVAT et la restauratrice spécialisée dans les cuirs Céline BONOT-DICONNE, interviendront dès le début de l'année pour restaurer ce mobilier, et ce jusqu'à la fin des travaux. Les peintures et les objets d'orfèvrerie seront restaurés en atelier en premier, tandis que le retable et l'antependium en cuir le seront une fois les travaux de la chapelle débutés à l'intérieur.
Nous souhaitons adresser ici nos vifs remerciements à tous les donateurs, en particulier Florence et Vincent Gombault, qui par leur engagement sans faille ont à cœur de préserver et valoriser le patrimoine local et sans qui la collectivité ne pourrait mener à bien ces travaux de mise en valeur de notre patrimoine.

Église de Saint-Nicolas-de-Véroce

Le 18 juillet 2018, la foudre est tombée sur l'église de Saint-Nicolas-de-Véroce, entraînant d'importants dégâts, comme la fonte du tableau électrique situé dans la sacristie qui a pris feu et l'enfumage de l'ensemble de l'intérieur de l'édifice.
Conséquence de ce sinistre, l'église a été immédiatement fermée au public et le restera pendant toute la durée des travaux qui devraient se dérouler sur 7 mois.

Début des travaux : janvier 2019
Coût des travaux : 600 000 € environ avec une prise en charge des assurances.

SAINT-GERVAIS PASSE AUX LED

Les élus de Saint-Gervais se sont donnés comme objectif de passer l'ensemble des équipements de la commune en kits LED.
À côté de tous les nouveaux chantiers engagés ou déjà réalisés systématiquement prévus avec un appareillage électrique en LED tels que par exemple le square Docteur Amédée Guy, le parking souterrain ou l'église de Saint-Gervais, une première tranche d'investissements a été réalisée en 2018 à la fois sur l'éclairage public de l'hypercentre (de la mairie en passant par l'église, la promenade du Mont-Blanc et sa fontaine, jusqu'au bout du Jardin du Mont-Blanc) et sur les bâtiments (bibliothèque Fernand Bredel, Espace Mont-Blanc), le tout pour un montant de 28 000 €. Le nouvel éclairage de la fontaine est prévu pour pouvoir scénariser les lieux : la fontaine pourra prendre les couleurs du drapeau français pour la Fête nationale ou encore se revêtir de rose pour Octobre rose.
D'autres sites ont été équipés, tels que l'accès à la salle d'escalade sous le pont où deux gros projecteurs leds ont été installés, ou encore certains réservoirs d'eau.
Le budget 2019 prévoit une 2e tranche du programme avec notamment la patinoire.

QUEL EST L'INTÉRÊT DES ÉCLAIRAGES EN LED ?

Plusieurs intérêts se font jour :

- un intérêt purement pratique : depuis novembre 2018, la production d'ampoules standard est arrêtée, et la suppression de ces ampoules implique une obligation pour tous de changer les équipements.
- une diminution du temps passé par le service électrique pour la maintenance des équipements, une ampoule LED ayant une durée de vie d'environ 50 000 heures ;
- pour l'éclairage public, la possibilité de revoir les coûts des abonnements à la baisse ;
- une baisse de la consommation pour un rendu visuel identique, voire meilleur (par exemple, un même point lumineux consommant 70 watts en éclairage standard, consomme 18 watts en éclairage LED avec un même rendu).

À noter que le passage de l'éclairage public en LED permet aussi de baisser la luminosité de l'éclairage, notamment sur les routes à certaines heures de la nuit.

Estimation des économies escomptées pour le changement de 72 points lumineux dans le centre ville :

- *éclairage standard de 70 W :consommation 45 360 W pour une nuit et coût annuel de 2 490 €*
- *éclairage kit LED 13 W : consommation 8 424 W pour une nuit (divisée par 5,3) et coût annuel de 475 €*
- *éclairage kit LED 35 W : consommation 22 680 W par nuit (divisée par 2) et coût annuel de 1 241 €.*

RETOUR EN IMAGES SUR LES INAUGURATIONS

LE PONT DU DIABLE

Débuté en avril 2017, les travaux du pont se sont achevés en juillet 2018.
Le budget de ce chantier est de 1 005 440 € HT. L'essentiel du coût est à la charge du Conseil départemental de la Haute-Savoie, soit 847 806 €. La commune assure le surcoût lié au choix du garde-corps et à l'éclairage LED incorporé, soit 157 634 €.
L'inauguration a eu lieu le 23 août 2018 en présence du président du conseil départemental de la Haute-Savoie, Christian Monteil, du sénateur Loïc Hervé et d'Aurore Termoz, conseillère départementale du canton du Mont-Blanc.

CHAPELLE DES PLANS

Inaugurée le 11 août 2018 sous un soleil radieux, la chapelle des Plans a attiré sur sa petite esplanade une foule nombreuse, enchantée de découvrir cette belle chapelle. De nombreuses personnalités étaient présentes au côté du maire Jean-Marc Peillex, dont notamment Florence et Vincent Gombault, mécènes de la rénovation, et le père Henri Duperthuy, curé de la paroisse, qui a proposé de faire revivre ces chapelles en faisant des célébrations.

LES JEUX D'ENFANTS AU PARC THERMAL

C'est en présence de très nombreux enfants que les nouveaux jeux du parc thermal ont été inaugurés le 27 juin 2018, et testés immédiatement !
La réalisation de l'aire de jeux a été effectuée par la société Urban Park, pour un montant d'investissement de 109 291 € TTC.

TABLE D'ORIENTATION DU MONT LACHAT

Inaugurée aussi le 23 août 2018, la nouvelle table d'orientation installée au sommet du Mont Lachat, à 2115 mètres d'altitude, est en pierre de lave.
Coût de l'investissement : 21 564 €

CHALET DES ASSOCIATIONS DE SAINT-NICOLAS-DE-VÉROCE

Afin d'améliorer le site supportant le terrain de sports, chemin des Bouquetins, et de permettre aux associations Saint-Nicolataines de stocker du matériel de manifestation, la commune a décidé de réimplanter l'ancien chalet en madrier de l'ESF en lieu et place de l'abri vétuste qui s'y trouvait.
Des toilettes sèches ont aussi été installées sur le site à cette occasion. Le bâtiment, d'une surface de 36 m² est mis à disposition des associations du village.
Coût de l'opération : 23 700 € TTC

DU CÔTÉ DU SPORTING

De nouvelles infrastructures sportives ont été réalisées en 2018 : deux nouveaux courts de tennis en béton poreux et un mini-court, tous équipés d'un éclairage LED, une aire de jeu de boules. Ces investissements sont subventionnés par le Conseil départemental de la Haute-Savoie et la Région Auvergne Rhônes-Alpes. Le projet a été complété par la réalisation d'un parking de 55 places sur l'emplacement des anciens tennis, avec l'aménagement d'un cheminement piéton du parking vers le minigolf et les tennis.
Le coût global de l'investissement est de 326 743,06 € TTC.

LA VIA FERRATA AU DÉPART DU PARC THERMAL

Inaugurée le 10 août 2018, en présence du Sous-préfet de Haute-Savoie, la via ferrata se partage en trois tronçons allant d'une difficulté AD+ à D++ sur la partie haute. Les trois échappatoires du tracé ont été baptisées Mick Bozon, Maurice Lenoir et Thierry Broisat.
Équipement réalisé par la société TECHFUN
Montant de l'investissement : 121 000 € HT
Subvention de la Région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du Plan Thermal : 36 328 €
Subvention du Conseil départemental dans le cadre du Plan Tourisme : 36 328 €
Coût pour la commune : 48 438 €

Pôle d'échange du Fayet

Les habitants interrogent fréquemment les élus et les services communaux sur l'entretien, ou plutôt le non-entretien, des abords de la gare du Fayet, appelés communément pôle d'échange, insistant négativement sur la différence de traitement entre cet espace et le reste de la commune.
Une convention entre le SIVOM Pays du Mont-Blanc et la commune de Saint-Gervais avait été signée à la création du pôle, pour que la commune effectue l'entretien du site qui s'étend du parking derrière l'école jusqu'à la passerelle, en passant par le parvis de la gare avec la fontaine et la gare du TMB. Cette convention incluait l'ensemble de l'entretien : espaces verts, éclairage public, voirie, déneigement parking et piéton. Elle a été dénoncée par la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc (qui a succédé au SIVOM) après le 31/12/2016.
Dorénavant, **l'entretien de ce secteur incombe à la SNCF,** et non plus à la commune, SNCF qui n'a malheureusement pas le même souci que la commune du bien-être des habitants et de nos hôtes. La SNCF a aussi le projet que combat la commune de rendre payant le parking du pôle d'échange.

Installation du nouveau Conseil des enfants

Les enfants scolarisés en CM1 et CM2 à Saint-Gervais, ont voté pour élire leurs nouveaux représentants. Les élections ont été organisées, le 11 octobre, dans chaque école et les bureaux de votes ont été tenus par les enfants eux-mêmes, qui ont ainsi fait l'expérience de l'engagement citoyen. Le conseil a déjà commencé à travailler sur les thèmes de l'environnement, de la pollution, des animations, de la création d'un festival ou encore sur une fête pour les jeunes.
Le Conseil municipal des enfants, composé de 17 membres, a été officiellement mis en place le 17 octobre 2018 par le Maire en salle consulaire.

Les membres du Conseil municipal des enfants :
- Sarah ANCEAUX (école du Fayet)
- Chloé BENED (école Marie Paradis)
- Eva BERLY (école Marie Paradis)
- Timothé BLANC-GONNET (école Marie Paradis)
- Eva BOOTH (école Marie Paradis)
- Timéo CHOLLET (école du Fayet)
- Loévan CRESPEL (école Marie Paradis)
- Jodie DE LATTE (école du Fayet)
- Aron FISCHER (école de l'Assomption)
- Mathilde LEFEBVRE (école de l'Assomption)
- Maxence LEFEBVRE (école de l'Assomption)
- Hector MARTENET-CUIDET (école de Bionnay)
- Rian OUAALI (école du Fayet)
- Léann REY-BOUZAS (école de Bionnay)
- Léo TRAVET (école du Fayet)
- Maéline VALLET (école de Saint-Nicolas)
- Maëly WEISS (école Marie Paradis).

Restauration scolaire : produits bio et locaux au menu

La restauration scolaire poursuit sa dynamique de consommation de produits bio et locaux. L'objectif national d'ici 2022 est fixé par le gouvernement à 50 % de produits durables dont 20 % de produits bio en valeur d'achat. La restauration scolaire de Saint-Gervais propose déjà une moyenne de 30 à 35 % de produits bio et locaux et met en place des animations spécifiques tout au long de l'année.

REPAS À THÈME

Des repas à thème sont proposés périodiquement dans les restaurants scolaires. Ainsi en juin 2018, les enfants ont pu découvrir des plats de nos pays voisins : la Norvège, l'Angleterre, la Turquie, l'Italie et le Portugal.
Lors de la Semaine du goût du 8 au 12 octobre, le thème abordé était « Manger malin : saisonnier et local ». Les enfants ont pu apprécier chaque jour des produits locaux et saisonniers : le reblochon, la châtaigne, la polenta et les diots. Les représentants des GAEC des Roches Fleuries et des Montagnards sont venu expliquer aux enfants dans les restaurants scolaires la fabrication du yaourt ou du reblochon.

ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE

Cette année, les restaurants scolaires participent au programme européen « Lait et fruits dans les écoles » par le biais d'AgriMer. À ce titre et dans le cadre du Projet Éducatif du Territoire, des interventions sur le thème de la nutrition seront proposées aux enfants sur des temps scolaires et périscolaires. Une formation avec l'IREPS (Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé) a permis aux animateurs périscolaires d'étayer leur connaissance en matière d'équilibre alimentaire et de mettre en place des animations auprès des élèves. Le petit déjeuner et l'équilibre alimentaire sur la journée sont les deux développés.

Quoi de neuf du côté de la bibliothèque en 2019

À côté de la mise en place du portail bibliothèque, dès le début d'année, vous pourrez emprunter à la bibliothèque des kamishibaïs et un butaï.

Des ateliers créatifs sont proposés aux enfants à l'occasion de l'exposition Steampunk et du carnaval (sur inscription, places limitées).

Trois expositions vont rythmer la vie de la bibliothèque dans l'année 2019 :

- « Steampunk... Vous avez dit Steampunk... » du 25/01/2019 au 07/03/2019. Cette exposition prêtée par Savoie-Biblio invite les lecteurs à s'immerger dans ce genre littéraire foisonnant (courant dont les intrigues se déroulent dans un XIXe siècle dominé par la première révolution industrielle du charbon et de la vapeur) et en découvrir les multiples facettes à travers une importante sélection bibliographique et un décor au total look Steampunk.

- « Visiter et découvrir entre Rhône, Alpes, Léman et Bauges - Découvrir la trajectoire du tourisme sur le territoire haut savoyard » du 04/07/2019 au 30/08/2019 – exposition prêtée par les archives départementales

- « Tu lis donc tu es un superhéros ! » du 08/11/2019 au 03/01/2020. Cette exposition prêtée par Savoie-Biblio propose une grande sélection de comics et répond ainsi à l'engouement actuel pour ces hommes et femmes aux pouvoirs surnaturels.

Suite au succès de la conférence sur les plantes médicinales de l'été dernier, les plantes culinaires seront mises à l'honneur lors d'une conférence animée par Gilles Hiobergary (05/07/2019) et d'un atelier cuisine animé par Christine Belleville (06/07/2019).

Gilles Hiobergary, technicien horticole de formation et cueilleur professionnel, a répondu à l'invitation de la bibliothèque de Saint-Gervais-les-Bains et a présenté vendredi 13 juillet 2018 les **vertus et usages traditionnels des plantes médicinales de montagne.**
Animateur de stages « randonnées-cueillettes » ou « journées découvertes », il a à cœur de partager et transmettre ce savoir populaire hérité de sa grand-mère.
De nombreuses questions techniques sur la cueillette, la conservation et l'utilisation de ces plantes lui ont été posées par une cinquantaine de passionnés lors de cette veillée-conférence.
L'ortie, le tussilage, la gentiane, l'arnica, le millepertuis et bien d'autres n'ont désormais plus aucun secret pour les cueilleurs amateurs !
Si vous avez manqué ce rendez-vous, vous pouvez retrouver Gilles tous les samedis matin sur France Bleue dans l'émission « La flore alpine » à 8h15.

Installation du nouveau Conseil des Sages

Suite à un appel à candidatures, les 21 membres du nouveau Conseil des Sages ont été installés lors d'une cérémonie officielle à la Mairie de Saint-Gervais le 31 octobre 2018. Il est en grande partie composé de membres du précédent mandat, intéressés et motivés pour continuer à s'impliquer dans la vie de leur commune.
Les membres du Conseil des Sages sont nommés pour deux ans.

Membres du Conseil des Sages :
- Annette BENOIT-PEQUIGNET
- Josiane BOUCHARD
- Martine BURNIER-FRAMBORET
- Monique DOUX
- Geneviève DUHAMEL
- Geneviève GASC
- Sylvie HERVE
- Geneviève LAURENT
- Michèle MAUTUE
- Anita MOLLARD
- Elisabeth MORAND
- Marie-Thérèse PAGET
- Odile PIERQUIN
- Gilbert BAILLEUL
- Emile BARBEDETTE
- Alain CIMADOR
- Daniel CLAVEL
- Claude COULMY
- Henri DE LA BROSSE
- Jacques MIGNON
- Jean-Paul PEZET

Le Maire et le conseil municipal remercient vivement pour leur travail et leur dévouement, les anciens membres du Conseil des Sages qui ont décidé de ne pas renouveler leur candidature.

LES SENIORS DE LA COMMUNE AU CENTRE DES ATTENTIONS

Depuis 2001, la majorité municipale met au cœur de ses préoccupations les populations les plus fragiles : enfants et personnes âgées.
De nombreux services sont à la disposition des personnes âgées pour leur permettre de conserver indépendance, confort et qualité de vie. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est leur interlocuteur privilégié.

LES SERVICES À DESTINATION DES PERSONNES ÂGÉES

Le portage des repas

Le CCAS organise le portage de repas à domicile pour les Saint-Gervolains de plus de 60 ans ou les personnes handicapées. La livraison des repas se fait en liaison froide (barquette à réchauffer) les lundis, mardis, jeudis et vendredis pour sept repas par semaine. Un repas est constitué d'une entrée, d'un plat (viande ou poisson, légume et féculent), d'un fromage, d'un dessert et d'un potage. Les menus sont établis pour (2 semaines consécutives) avec possibilité de faire des changements selon les goûts ou de prendre des plats en supplément du potage pour le soir.

Le plan canicule

Chaque été, le niveau 3 du plan canicule peut être déclenché en cas de fortes chaleurs pendant plusieurs jours par la Préfecture. Des personnes fragilisées ou isolées sont déjà inscrites sur le registre nominatif communal de Saint-Gervais, dit « **registre canicule** ».
Si vous avez plus de 65 ans ou si vous êtes en situation de handicap, vous pourrez bénéficier, lors du déclenchement du niveau 3 du plan canicule, d'appel téléphonique du CCAS jusqu'à la levée du dispositif, afin de s'assurer de votre bien-être et de vérifier que toutes les précautions sont prises pour lutter contre la chaleur.
Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous inscrire sur le registre nominatif communal.

L'aide dans les démarches administratives

Le CCAS est présent pour vous recevoir et vous aider aux différentes démarches administratives, telles que les dossiers APA, d'aide sociale, de demande de carte handicapé, de demande de télé-alarme, etc.
La commune est aussi un guichet enregistreur des demandes de logement social.

Pour tous ces services, renseignements auprès de la Mairie - Pôle vie locale
Tél : 04 50 47 78 79
vielocale@saintgervais.com

Le maintien à domicile

Sur la commune de Saint-Gervais, l'association ADMR Valmontjoie intervient auprès des personnes âgées, handicapées et auprès des familles pour des interventions d'accompagnement (aide à la toilette, préparations des repas, sorties, jeux, etc.) et d'entretien (logement, linge, etc.). L'association est conventionnée avec le Conseil départemental et plusieurs caisses de retraite pour mettre en place des dossiers de financement.
Contact : ADMR Valmontjoie
Tel : 04 50 93 40 21
www.admr.org

Il existe d'autres services d'aide à domicile sur le département.

L'EHPAD « LE VALMONTJOIE »

Cette structure privée associative peut accueillir 78 personnes âgées dépendantes, et dispose aussi de deux places d'hébergement temporaire, de six places en accueil de jour, d'une unité de vie protégée et d'une Petite Unité de Vie de 14 studios.
Contact : EHPAD VALMONTJOIE
Tél : 04 50 78 00 54
www.lesmyriams.com

MONTENBUS

Un service de transport à la demande existe via la Communauté de communes Pays du Mont Blanc pour les déplacements à l'intérieur de la commune ou vers une autre commune du Pays du Mont-Blanc
Renseignements :
Service Montenbus
Tél : 04 50 78 12 10
montenbus@ccpmb.fr

Repas de Noël le 8 décembre 2018

Le CODERPA 74 (Comité Départemental des Retraités et Personnes Âgées de Haute-Savoie)

Cette instance consultative placée auprès du Conseil départemental, est un lieu de réflexion, de concertation, d'information, de proposition ainsi qu'une force dans l'élaboration et le suivi des politiques menées en faveur des personnes âgées. Ses commissions sont ouvertes à toute personne intéressée et motivée.
En savoir plus :
Tél. : 04 50 67 32 48
coderpa.74@nullorange.fr
www.coderpa74.net

LES LOISIRS ET ANIMATIONS

Le CCAS organise tous les ans, une promenade au printemps ouverte aux personnes à partir de 65 ans, deux goûters dansants (un au printemps et un à l'automne) pour les personnes de 70 ans et plus, un repas d'automne/Noël pour les personnes de 75 ans et plus, et distribue des colis de Noël pour les 80 ans et plus (apportés à domicile par les élus et à la maison de retraite).
À côté des animations proposées par le CCAS, des clubs existent pour différentes activités et/ou moments d'échanges. Ils se réunissent dans la salle du pôle vie locale :
- Club de bridge : lundi après-midi
- Club de l'amitié : jeudi après-midi
- Club « Avoe No » : mardi et vendredi après-midi

Promenade de juin 2018 au Parc aux Oiseaux

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE, DES CÉLÉBRATIONS ÉMOUVANTES

Venus nombreux pour commémorer le centenaire de l'armistice de 1918, les habitants de la commune ont pu partager des moments intenses avec tous les participants de ces cérémonies.
Autour des anciens combattants, des militaires, des pompiers et des élus, étaient réunis les enfants des écoles avec leurs lectures touchantes de lettres de Poilus, les musiciens de l'harmonie municipale et de la batterie fanfare, les chorales venues seconder les enfants qui avaient appris les chants patriotiques avec Nathalie Mosimann, professeur de l'école de musique, les membres du Conseil municipal des enfants et ceux du Conseil des sages. Merci à tous les acteurs de ce projet qui, sous la houlette de Mathieu Charrière, ont réussi à transmettre solennité, émotion et partage.

Retour sur l'exposition « 1914-1918 : témoignages de la Grande Guerre »

Robert Chapelland est le 5e Régiment d'Infanterie Coloniale, 1916

L'exposition présentée à la Maison forte de Hautetour du 11 octobre au 11 novembre 2018 à l'occasion du centième anniversaire de l'armistice de 1918, proposait aux visiteurs de replonger dans l'histoire de la Première Guerre mondiale à travers les témoignages de Saint-Gervolains et de Saint-Nicolatains partis au front ou restés à l'arrière. La Maison forte de Hautetour accueillant dans son parcours permanent l'histoire de la Compagnie des Guides de Saint-Gervais, une section était dédiée dans l'exposition aux guides partis au front. L'occasion pour les habitants, mais surtout pour les élèves des écoles du Val Montjoie de plonger dans l'histoire locale à travers des photographies et des correspondances de poilus. Environ 250 élèves, de la grande section maternelle jusqu'au CM2, après avoir travaillé en classe sur l'histoire de ce premier conflit mondial, ont pu le redécouvrir à travers l'histoire locale. Cette exposition a été construite en collaboration avec les élèves de l'école de Saint-Nicolas-de-Véroce, les associations locales, en particulier Solepetuis, à l'aide de la Compagnie des Guides de Saint-Gervais et grâce aux prêts de particuliers. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Inauguration du square Docteur Amédée Guy

Le réaménagement du square jouxtant le bureau d'état civil du Fayet a été inauguré de nuit le 14 novembre, après avoir accueilli le 11 novembre une belle cérémonie au cours de laquelle la mise en valeur du monument aux morts a pris tout son sens.

La commune de Saint-Gervais récompensée pour la protection du paysage alpin

Le 6 novembre dernier, Jean-Marc PEILLEX, Maire, a reçu le 2e grand prix 2018 du Palmarès départemental des paysages de Haute-Savoie, pour la restauration paysagère du col du Mont-Lachat, un chantier de réhabilitation exemplaire et unique au monde. Cette réhabilitation s'inscrit dans la lignée des actions menées depuis 2003 avec la « Montagne à l'état pur », afin de transmettre un patrimoine aussi riche et diversifié que celui reçu de nos ancêtres.
« Paysages de Haute-Savoie » est initié par le CAUE 74 en partenariat avec le Conseil Départemental. Ce dispositif a pour but de créer une dynamique dans le département autour du paysage, englobant les problématiques de l'aménagement du territoire, urbain ou rural. Son Grand prix « Palmarès départemental des paysages de Haute-Savoie », récompense des réalisations ou politiques publiques faisant références en matière de paysage et d'environnement dans le département.

Deux nouveaux labels pour la commune

APICITE : LABELLISATION 1 ABEILLE

Créé par l'Union Nationale de l'Apiculture Française en 2016, ce label a pour but de valoriser les politiques locales en matière de protection des pollinisateurs.
Le comité de labellisation a décerné une abeille « démarche reconnue » à la commune pour sa politique locale mise en place en faveur des abeilles et de l'environnement. Il a particulièrement valorisé le passage au « zéro pesticide » depuis 2006 et la gestion différenciée variée appliquée sur l'ensemble des espaces verts de la commune.
Pour progresser dans le label, qui comporte trois niveaux, le comité a énoncé les perspectives de progression en deux axes : favoriser le développement de la sensibilisation auprès des habitants sur l'arrêt de l'utilisation des pesticides, et favoriser le développement de l'apiculture et la protection de l'abeille.
Merci aux apiculteurs de la commune qui ont aidé l'équipe municipale dans cette démarche, et en route pour la poursuite de cette action, totalement complémentaire au label 4 fleurs et aux actions environnementales de la commune !

LABEL VILLE PRUDENTE

Le label Ville Prudente valorise les collectivités (villes et villages) qui mettent en œuvre une politique de prévention et de sécurité routières. Il vise à mobiliser les élus autour de 3 axes de sécurité : l'aménagement du territoire, l'éducation routière et la sensibilisation des citoyens. Le label Ville prudente comporte 5 niveaux. Le niveau de labellisation est défini après l'examen d'un questionnaire en ligne et d'un audit terrain mené par les bénévoles de l'association Prévention Routière.
La commune a reçu le 20 novembre 2018 à Paris, un panneau « Ville prudente » à disposer à l'entrée de ville.
L'obtention de ce label témoigne de l'implication des élus pour la qualité de vie des habitants de la commune et pour un partage de l'espace public plus apaisé entre l'ensemble des usagers.
Saint-Gervais, pour sa première participation, a reçu le deuxième échelon du label, soit « deux cœurs ».

La labellisation 4 fleurs confirmée

La 4e fleur obtenue par Saint-Gervais en 2009 est réévaluée tous les 3 ans par le jury national du Conseil National des Villes et Villages Fleuris, composé de quatre personnes.
Cette visite a eu lieu pour Saint-Gervais le 11 juillet dernier par une belle journée ensoleillée.
La labellisation de la commune a été confirmée par le CNVVF, dont voici quelques extraits du rapport de visite :
« *L'espace public est très soigné, le mobilier urbain est de qualité. Toujours en quête de progrès, vous avez judicieusement su intégrer une dimension artistique dans l'espace urbain.* »
« *Le fleurissement est adapté au rythme des saisons, les jardinières sont remarquablement confectionnées : généreuses et harmonieuses.* »
« *Les touristes et les résidents profitent d'un cadre de vie exceptionnel ; il fait bon vivre à Saint-Gervais-les-Bains.* »
Merci à l'ensemble des services communaux qui se mobilisent sans relâche pour que notre commune soit agréable à vivre.

Marc SIROP, Directeur des services techniques, Nathalie DESCHAMPS, Adjointe à la vie locale, Jean-Marc PEILLEX, Maire de Saint-Gervais, Zoé CAVALLIN, chargée de mission organisation du label CNVVF, Dominique POIRIER, directeur du service espaces verts de Cherbourg-en-Cotentin (50), Stéphane VANGHELUWE, directeur du service espaces verts de Roubaix (59) et président du jury, Gérard LEMONNIER, maire de Juvigné (53), et Franck CALVEZ, chef d'équipe espaces verts de Saint-Gervais.

Concours des Maisons Fleuries 2018

Fermes et Maisons traditionnelles

1er prix	Viviane et René GRANDJACQUES
2e prix	Monique JACQUIER
3e prix	GAEC Les Roches Fleuries
4e prix	Patricia REVENAZ

Maisons avec jardin

1er prix	Denis TOUTAIN
2e prix	Anne-Marie et Michèle FAVRE
3e prix	Annick BAILLEUL
4e prix ex aequo	Thérèse MUGNIER et Sabrina VIOLET

Maisons sans jardin

1er prix	Amélie et Thierry CHAMPS
2e prix	Marie-Paule GREUX
3e prix	Jeanine TRIDONDANI
4e prix	Simone POLLIAND

Balcons, terrasses

1er prix	Olivia DE FREITAS
2e prix	Josiane MOISSET
3e prix	Anna GAGLIARDI
4e prix	Geneviève BOURBON

Commerces, hôtels, restaurants

1er prix	Camping de Miage
2e prix	Restaurant L'Edelweiss
3e prix	Auberge de Bionnassay
4e prix	Trio coiffure

Potagers

1er prix	Thérèse MUGNIER
2e prix	Eliane JEANBOURQUIN
3e prix	Léon GRANDJACQUES
4e prix	Viviane et René GRANDJACQUES

Épouvantails

1er prix	Amélie et Thierry CHAMPS
2e prix	Viviane et René GRANDJACQUES
3e prix	Léon GRANDJACQUES
4e prix	Monique PELLOUX et Patricia REVENAZ

Coups de cœur

Lionel CANON – Balcon
Chloé et Yann BEROD – Balcon

UNE NOUVELLE VIE COMMENCE POUR LES THERMES ET LA MARQUE SAINT-GERVAIS MONT BLANC

RETOUR EN IMAGES SUR LES TEMPS FORTS DE L'INAUGURATION

Le maire Jean-Marc Peillex, Sophie Robert-Veluz, présidente de la société des Thermes de Saint-Gervais, Jean-Paul Agon, PDG de L'Oréal, et Binita Cooper, Directrice des Thermes

Le Maire et le président Agon coupant le ruban de l'inauguration

Le président Agon salue l'ensemble du personnel des Thermes, présenté par la directrice Binita Cooper

Jean-Paul Agon, PDG de L'Oréal, Jean-Marc Peillex, maire, Martial Saddier, député de Haute-Savoie, et Bruno Charlot, sous-préfet de Bonneville, attentifs aux explications du cheminement de l'eau thermale matérialisé sur une maquette dans la boutique

Découverte des appareils utilisés pour les cures médicales, dont certains ont été créés à l'initiative de médecin des Thermes

À la découverte de l'histoire des Thermes

Le 29 septembre, sous un soleil resplendissant, les Thermes de Saint-Gervais Mont-Blanc ont réouvert leurs portes après un an de travaux sur l'ensemble du bâtiment.

Les Thermes qui ont fêté leur bicentenaire en 2006 et inauguré leur premier espace bien-être en février 2011, ont dévoilé leur nouveau visage lors d'une inauguration placée sous le regard bienveillant et attentif de Jean-Paul Agon, PDG de L'Oréal, invité par le Maire de Saint-Gervais.

UN PEU D'HISTOIRE

En novembre 2016, L'Oréal a acheté au groupe Rivadis les actions de la société des Thermes de Saint-Gervais, concessionnaire de la commune, ainsi que la licence de marque "Saint-Gervais Mont Blanc", avec l'ambition de démocratiser les bienfaits de son eau thermale et de déployer la marque à l'international. Parallèlement, un projet ambitieux de rénovation des Thermes a été engagé, confié au cabinet d'architectes Patriarche. L'objectif a été de repenser intégralement les installations et de créer de nouveaux espaces, dans un bâtiment plus durable et une architecture ancrée dans la nature environnante.

Si L'Oréal a choisi de rénover les Thermes en profondeur, c'est pour en faire un lieu unique où expérimenter les bienfaits de l'eau thermale du Mont Blanc, tant pour la cure médicale que pour le spa. Le bâtiment et les équipements sont aujourd'hui entièrement modernisés. De nouveaux espaces ont vu le jour, notamment un parcours expérientiel autour de l'eau thermale, ou encore un espace séminaire et conférence, tandis que le champ de compétences des cures s'étend. Fort de son équipe enthousiaste et innovante, l'établissement est aujourd'hui une destination bien-être unique au cœur des Alpes.

Les équipes des Thermes ont à cœur, avec ce nouvel outil tout neuf qui leur est confié, de faire en sorte que tous les habitants et hôtes de passage de Saint-Gervais, s'approprient ou se réapproprient leur patrimoine : l'eau thermale d'abord, mais aussi les espaces et les produits, toutes ces richesses ancrées dans le territoire.

LA FORCE DE L'EAU

Comme le dit la présidente Sophie Robert-Velut, « *À Saint-Gervais Mont Blanc, nous croyons que la force de l'eau peut changer le cours des choses, déplacer des montagnes. Nous croyons au pouvoir de la résilience, cette force de vie qui permet de surmonter les épreuves, cette capacité d'adaptation, de l'être humain, mais aussi de sa peau à trouver des ressources pour se renouveler, renaître plus forte et saine, face à l'adversité.* »
Grâce à son parcours millénaire dans les profondeurs de la montagne, l'eau thermale de Saint-Gervais et ses minéraux actifs agissent sur la peau, notamment sur les cicatrices et les brûlures, avec des effets réparateurs et apaisants. Jusqu'à trente fois plus riche en minéraux qu'une eau minérale, composée de sodium, sulfates, chlorures, magnésium, calcium, strontium, mais aussi de bore et de manganèse, elle possède des propriétés anti-inflammatoires et cicatrisantes.
Grâce à un département recherche et développement de 4 000 chercheurs, doté d'un budget annuel d'un milliard d'euros, dont plus de 300 M€ en

LES THERMES EN CHIFFRES

- Surface : 4 500 mètres carrés et 10 hectares pour le parc
- Nombre d'employés : 50 à 60
- Nombre de visiteurs en 2017 : 60 000
- Coût des travaux : 5,3 millions d'euros

UNE EAU THERMALE RECONNUE PAR L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Depuis 1996, l'Académie Nationale de Médecine a reconnu l'eau de Saint-Gervais Mont Blanc comme l'une des eaux thermales actives sur la peau, pour ses vertus cicatrisantes, réparatrices et apaisantes. Cette appellation est réservée à des eaux riches en minéraux, d'origine souterraine et dotées de propriétés thérapeutiques. En France, seules neuf eaux se sont vu décerner ce label dans la section dermatologie, chacune avec des bienfaits uniques, liés aux roches traversées lors de leur périple.

LES PRODUITS SAINT-GERVAIS MONT-BLANC

Les produits ont la particularité d'être soumis à une charte de qualité stricte : ils sont fabriqués en France, contiennent 100 % d'eau thermale du Mont-Blanc, des plantes alpines bio anti-oxydantes, sont hypoallergéniques, sans paraben ni phenoxyéthanol.

Lancés en 2012, la gamme des produits Saint-Gervais compte aujourd'hui 30 références, soit une gamme complète pour les épidermes les plus fragiles.

Forte de l'appellation Mont-Blanc connue dans le monde entier, L'Oréal souhaite faire de la gamme de produits une grande marque de soins pour la peau. Après avoir assis son développement en France et développé la ligne avec de nouveaux produits, le groupe compte propulser la marque à l'international. Après la France, c'est en Chine qu'il lancera ses produits dès 2019. Une importante délégation chinoise était présente à l'inauguration, délégation menée par l'ambassadeur de la marque Saint-Gervais Mont-Blanc en Chine, le chanteur, acteur Yu Haoming.

France, le groupe L'Oréal compte poursuivre et approfondir les recherches sur le rôle de l'eau thermale dans le processus de cicatrisation. Un plan d'études cliniques vivo à long terme est en préparation avec des partenaires médicaux éminents dans plusieurs pays. La marque et les Thermes seront d'ailleurs présents au congrès mondial de dermatologie de Milan en juin 2019.

DÉVELOPPER UNE APPROCHE POSITIVE DE LA SANTÉ

L'ambition de L'Oréal est de doter les Thermes de moyens scientifiques et matériels pour développer sa patientèle et sa clientèle mondialement, tout en continuant d'innover dans le traitement des dermatites et cicatrices.

Dans cet esprit de prendre soin de soi pour rester en bonne santé le plus longtemps possible, les équipes ont élaboré, de façon pionnière, des cures courtes spécialisées dans le traitement des acouphènes, mais aussi un programme d'accompagnement pour les femmes enceintes et les jeunes mamans.

N'hésitez pas à venir les découvrir en toute saison, les Thermes sont ouverts à tous, sportifs, contemplatifs, adultes et enfants*.

Pendant toute la saison d'hiver, en synergie avec les partenaires de la commune, remontées mécaniques et office de tourisme, des produits regroupant ski et spa sont proposés. Et les Thermes vous accueilleront sur le domaine skiable pendant le White Week-End au sein d'un village éphémère.

Au printemps, l'aménagement des abords extérieurs se finalisera et mettra la dernière touche à cette rénovation.

Si les équipes des Thermes ont l'habitude de dire que pour les patients, il y a un avant et un après Saint-Gervais, gageons que pour l'établissement thermal, il y aura aussi un avant et un après septembre 2018 !

** Le spa est ouvert aux enfants les samedis et dimanches matin et, pendant les vacances scolaires, le mercredi après-midi – sur réservation.*

Le maire de Saint-Gervais, Jean-Marc Peillex, Jean-Paul Agon, PDG de L'Oréal et Yu Haoming, célèbre chanteur et acteur chinois, ambassadeur de la marque Saint-Gervais Mont-Blanc sur le marché chinois.

À LA DÉCOUVERTE DES NOUVEAUX ESPACES

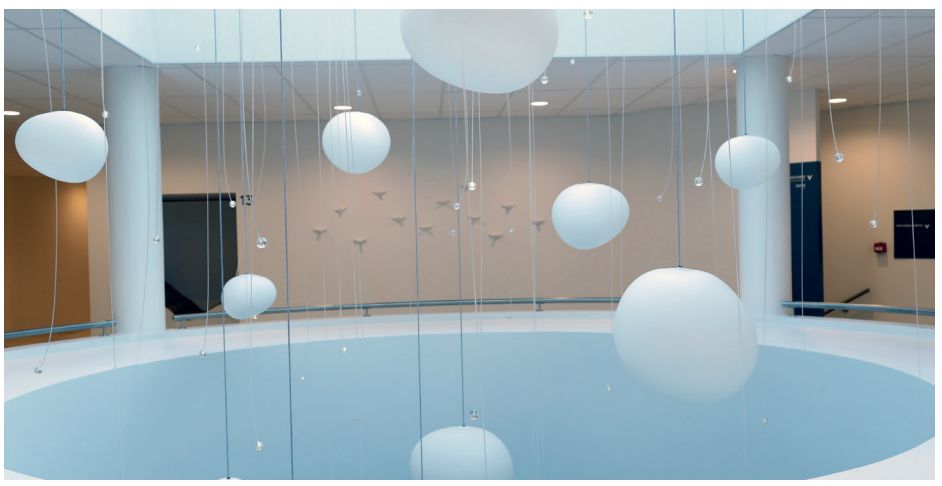

DOMAINES DE SAINT-NICOLAS-DE-VÉROCE, BETTEX, MONT D'ARBOIS : NOUVELLE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC LE 1ER JUILLET 2019

La délégation de service public relative à l'exploitation des domaines skiables de Saint-Nicolas-de-Véroce et du Bettex, Mont d'Arbois vient à échéance le 30 juin 2019.

Afin de gagner du temps pour la réalisation des premiers investissements à réaliser, la commune a décidé d'anticiper la signature du nouveau contrat de concession en lançant dès 2017 la procédure de renouvellement. Le choix d'un délégataire en fin de contrat, soit en juin 2019, n'aurait pas laissé au nouvel exploitant le temps de mettre en œuvre et de réaliser des investissements structurants pour la saison d'hiver 2019/2020.

Le nouveau contrat, qui débutera le 1er juillet 2019, est conclu pour une durée de 30 ans, soit jusqu'au 30 juin 2049.

Les quatre réunions de négociation ont permis de préciser le programme des 157 M€ d'investissements et son échéancier de réalisation, avec un effort sur les huit premières années, qui permettra de donner une dynamique positive à l'exploitation du service.

Les investissements concernent bien sûr les remontées mécaniques et les pistes, mais le projet intègre également les volets : « innovation » « 4 saisons » et « services » : la STBMA s'engage à diversifier l'offre touristique, à développer des produits skieurs et non-skieurs, à dynamiser l'activité estivale, à proposer des services de qualité et à améliorer l'accueil et l'accessibilité du domaine skiable, sans oublier le développement durable.

UN PLAN D'INVESTISSEMENT EN DEUX PHASES

Première phase : 2019-2026

Un investissement de 45 500 000 euros sur une période de 8 ans au cours de laquelle sont prévues des réalisations essentielles non seulement pour le domaine skiable mais aussi pour l'attractivité de la station.

- 2019 : **revalorisation de la porte d'entrée de Saint-Nicolas-de-Véroce,** avec la construction du nouveau **télésiège débrayable des Chattrix,** le réaménagement de son accès et l'amélioration de la piste bleue des Chattrix depuis le Plateau de la Croix pour la rendre accessible aux débutants (avec équipement de neige de culture)

- 2020 : **création de « l'espace Mont d'Arbois »** afin de valoriser ce belvédère exceptionnel sur le Mont-Blanc, facilement accessible par tous depuis Saint-Gervais par les deux télécabines, et point d'attractivité principal hiver comme été.

Les aménagements proposés sont :
- les réaménagements de la plateforme d'accueil et du bâtiment pour une meilleure lisibilité des activités (départ ski, zone débutante, randonnées, VTT, jeux pour enfants, etc.) ;
- la reprise de la piste des Marmottons pour corriger le dévers ;
- le remplacement du téléski du Col par un appareil adapté aux débutants ;
- la création d'itinéraires VTT pour faciliter les accès au lac de Joux et aux installations de Megève. Le lac de Joux terminé cet automne sera aussi un but de promenade d'une longueur raisonnable depuis l'arrivée de la télécabine ;
- création d'un parcours piéton thématique le long de la crête en direction de la Croix. Ce cheminement accessible à tous été comme hiver sera ponctué de haltes variées invitant à la découverte et à la contemplation. Il mènera à un point d'attraction qui pourrait être un espace ludique « Charlotte la Marmotte » en hiver et un jardin d'altitude en été (jardin qui pourrait présenter entre autres les plantes utilisées dans les produits cosmétiques Saint-Gervais Mont-Blanc).

- 2021 : Restructuration du Bettex
  Déjà consultée lors du projet d'aménagement du Bettex, la STBMA souhaite s'associer à la collectivité pour mener dès 2019 une réflexion approfondie sur la restructuration complète de ce secteur. Elle propose d'apporter son expertise et de partager l'ensemble des analyses réalisées sur ce secteur afin de concrétiser en 2021 un projet cohérent pour l'ensemble des parties prenantes.
  Cette restructuration doit permettre de développer les lits chauds, de faciliter l'apprentissage du ski débutant, d'améliorer le flux des usagers, de développer le ski journée, de redynamiser le front de neige et d'intégrer les activités 4 saisons.

- 2022 : Secteur d'Arbois
  Pour notamment assurer la continuité de transport des skieurs venant des Monts Rossets et garantir un ski propre et de qualité au secteur, le télésiège d'Arbois (souvent appelé T41) sera remplacé sur le même tracé par un appareil à plus haut débit accessible aux débutants, et une nouvelle piste baptisée piste du Lac sera créée, rendant le départ du télésiège d'Arbois accessible à tous depuis le sommet des Monts Rossets (piste équipée de neige de culture).

- 2024 : Ouverture du Lays
  Pour répondre à la demande de la commune de créer, au niveau des Communailles, une liaison entre les domaines de Saint-Gervais et de Saint-Nicolas sans passer par le Mont Joux, la STBMA propose une solution ayant un impact raisonné. Cette proposition consiste en la construction d'un nouveau téléski au Laÿs et la création de trois pistes :
  - une piste d'accès au téléski, en forêt depuis le sommet de la Croix ;
  - une piste longeant le téléski depuis le Lays ;
  - une piste de retour au Grattague.

  Les pistes du Lays et des Communailles seront enneigées.

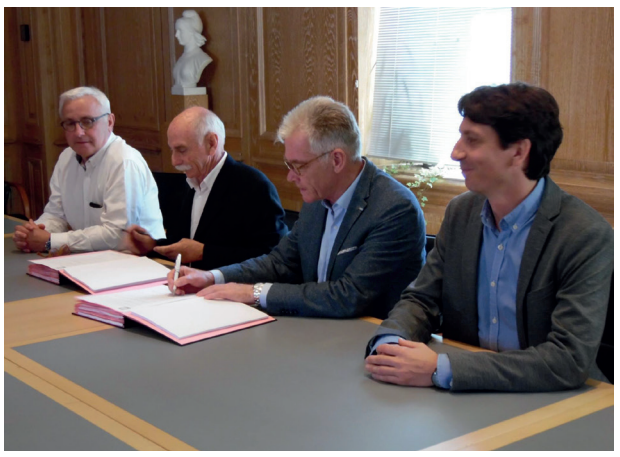

Gilles Mollard, président de Val Montjoie Développement, Jean-Claude Olry, président de la STBMA, le maire Jean-Marc Peillex et Alexandre Merlin, directeur général de la STBMA lors de la signature du contrat de concession.

- 2026 : Secteur Mont Joly
  L'accessibilité ski sur le Mont Joly mérite d'être développée et modernisée, pour les très bons skieurs et aussi pour les skieurs moyens désireux de profiter du sommet du domaine. Ce secteur freeride reconnu et apprécié des professionnels doit être promu et sécurisé.
  Plusieurs aménagements sont proposés :
  - le remplacement du télésiège du Mont Joly ;
  - le reprofilage de la piste du Chevreuil desservie par le télésiège pour en augmenter la capacité et en faciliter l'exploitation ;
  - l'aménagement et la scénarisation de la plateforme d'arrivée du télésiège pour offrir un panorama grandiose ;
  - l'intégration de la possibilité d'une future liaison avec le domaine des Contamines-Montjoie.

Seconde phase : 2027 - 2049

décomposée en quatre périodes (trois périodes de six ans et une de quatre)

Pour chaque période, les enveloppes budgétaires sont d'ores et déjà actées pour de nouvelles réalisations mais une concertation périodique entre la commune et l'exploitant permettra, d'adapter les projets d'investissements afin de tenir compte des évolutions du contexte : évolution climatique, évolution des attentes de la clientèle, évolutions technologiques…

LES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE DE MISE EN CONCESSION

12 juillet 2017 : délibération pour lancer la procédure

4 septembre 2017 : remise des dossiers de candidature

5 septembre 2017 : réception de 2 candidatures, celle la Société des Remontées Mécaniques de Megève (RMM) et celle de la Société des Téléportés Bettex Mont d'Arbois (STBMA* exploitant actuel)

12 septembre 2017 : acceptation des 2 candidatures, envoi du cahier des charges

8 janvier 2018 : RMM informe qu'elle ne remettra pas d'offre

9 janvier 2018 : ouverture des offres

25 janvier 2018 : examen de l'offre de la STBMA et formulation d'un avis.

De février à juin 2018 : négociation avec la STBMA par le Maire.

8 août 2018 : rapport de présentation du Maire et validation du choix de l'offre de la STBMA par le Conseil Municipal.

16 août 2018 : signature officielle du contrat de concession entre la commune et la STBMA

** La STBMA est détenue majoritairement par la Société d'Équipement des Contamines Montjoie Hauteluce (SECMH), Val Montjoie Développement (contrôlé par les actionnaires historiques, les familles Mollard et Doumenc) et des actionnaires individuels.*

Tout au long du contrat, à côté des investissements énoncés ci-dessus, un programme de modernisation des appareils existants est établi, ainsi qu'un programme de neige de culture destiné à garantir la ressource en eau et renforcer la capacité de production (avec programme d'optimisation énergétique de la production sur 10 ans).
En termes « d'innovation 4 saisons et de services », le futur exploitant propose la création et la promotion d'un produit outdoor complet sur la piste forestière (dite piste multi-usages) entre le Bettex et le Plateau de la Croix.

Ce nouveau contrat est une véritable opportunité pour la commune qui, à compter de 2019 :

- ne participera plus à l'investissement de neige de culture
- percevra une redevance annuelle composée d'une part fixe (10 000 € HT) et d'une part variable (15 % du résultat net, diminué de 7 % des fonds propres), au lieu de "0" redevance aujourd'hui
- percevra une contribution annuelle de 300 000 € HT puis 400 000 € HT (à partir de 2030/2031) pour l'exploitation des navettes, au lieu de 219 600 € HT en 2018
- percevra pour le développement touristique une contribution annuelle de 60 000 € HT , au lieu de 20 000 € HT actuellement

La nouvelle retenue collinaire de Joux

Ce nouveau contrat de concession, intelligent et innovant, permet d'appréhender sereinement l'avenir du domaine skiable de Saint-Gervais.

LE CONTRAT DE CONCESSION EN QUELQUES CHIFFRES

- Durée de la concession : 30 ans
- Montant des investissements : 157 M€
- 42% du chiffre d'affaires réinvesti sur les huit premières années
- Plus de dix nouvelles remontées mécaniques
- Développement du taux d'enneigement de culture du domaine skiable à plus de 60 %, taux qui est actuellement à 50% (la moyenne nationale est de 35%).

Domaine skiable exploité par la société des remontées mécanique de Megève (RMM)

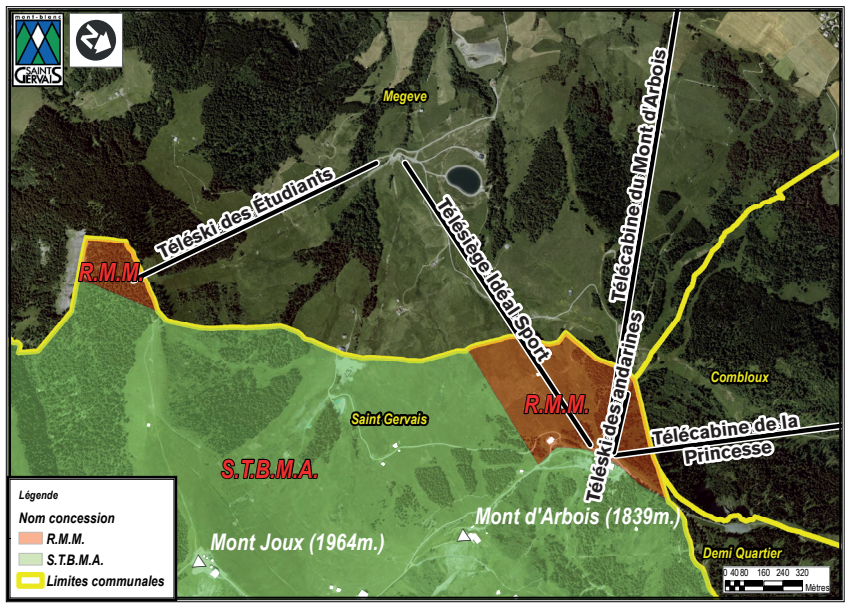

Situation géographique : Il comprend une partie du domaine skiable de Mont d'Arbois et les remontées mécaniques de la télécabine du Mont d'Arbois de Megève (gare sommitale et une partie de la ligne), de celle de la Princesse (gare sommitale du 2e tronçon et une partie de la ligne), du télésiège de l'idéal (partiel), des téléskis des Étudiants (partiel) et des Mandarines.

Situation juridique : Des contrats aux conditions différentes lient le concessionnaire aux communes. Ainsi ce domaine et ces remontées mécaniques à cheval sur trois communes, Saint-Gervais, Megève, Demi-Quartier, ne répondent pas aux mêmes règles de droit mais surtout n'ont pas le même terme :

- pour la partie saint-gervolaine fin du contrat 9 mars **2019**
- pour la partie mégevane fin du contrat 15 avril **2023**
- pour la partie de Demi-Quartier fin du contrat 10 décembre **2032**

Face à cet imbroglio et afin d'assurer la continuité du service public et le fonctionnement de ces remontées mécaniques, le Conseil municipal a engagé une procédure de recherche d'un nouveau concessionnaire pour les parties du domaine skiable et des remontées mécaniques situés sur le territoire de Saint-Gervais, de 2019 à 2023.
Parallèlement, des discussions ont été engagées avec la société RMM afin d'étudier la possibilité d'adopter un avenant de prolongation de la concession saint-gervolaine jusqu'en 2023.
Un accord a été trouvé et validé par la majorité municipale lors de la séance du Conseil municipal du 19 décembre 2018, il prévoit en contrepartie des 4 années d'exploitation supplémentaire, en sus de la taxe loi montagne de 5 % payée par l'usager, une redevance annuelle au profit de la commune calculée de la manière suivante sur la base du chiffre d'affaires HT réalisé sur ce domaine :

- inférieur à 1,4 M€ HT = 0 % de redevance
- de 1,4 à 1,8 M€ HT = 4 % de redevance, soit de 56 000 à 72 000 €
- de 1,8 à 2 M€ HT = 8 % de redevance soit de 144 000 à 160 000 €
- de 2 à 2,2 M€ HT = 10 % de redevance soit de 200 000 à 220 000 €
- supérieur à 2,2 M€ HT = 12 % de redevance soit a minima 264 000 €

Ainsi grâce à cet accord, l'exploitation de l'ensemble du domaine skiable de ce massif se poursuivra sans interruption et les intérêts de la commune de Saint-Gervais auront été préservés et bien défendus, lui assurant une possibilité de recettes supplémentaires, juste rémunération de l'alongement de la durée de ce contrat.

MIEUX CONNAÎTRE
NOTRE COMMUNE ET SES DOMAINES SKIABLES

Le domaine skiable Saint-Gervais – Bettex - Mont d'Arbois - Mont Joux – Mont Joly

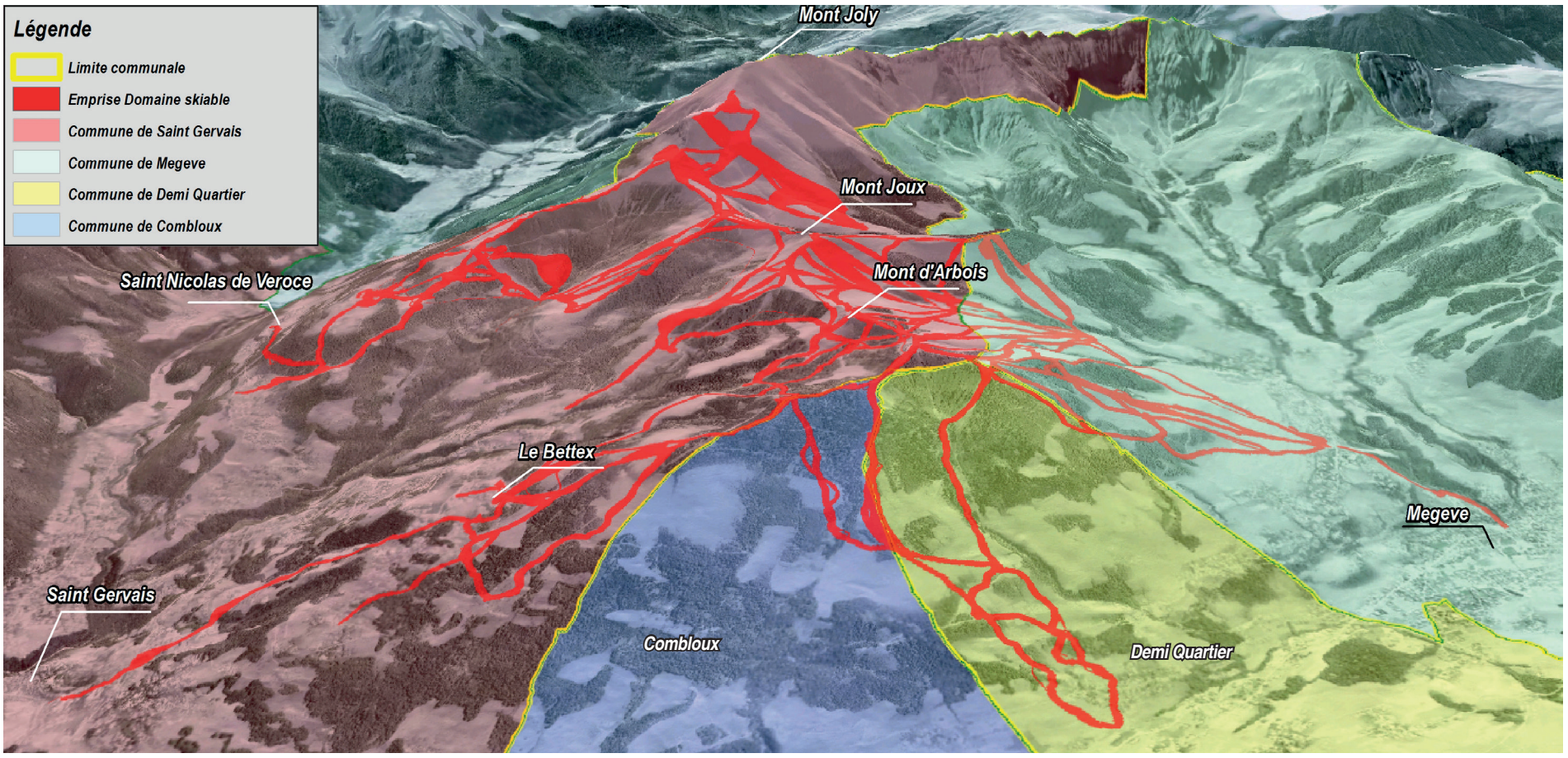

Le domaine skiable Saint-Gervais - Prarion - Col de Voza - Bellevue

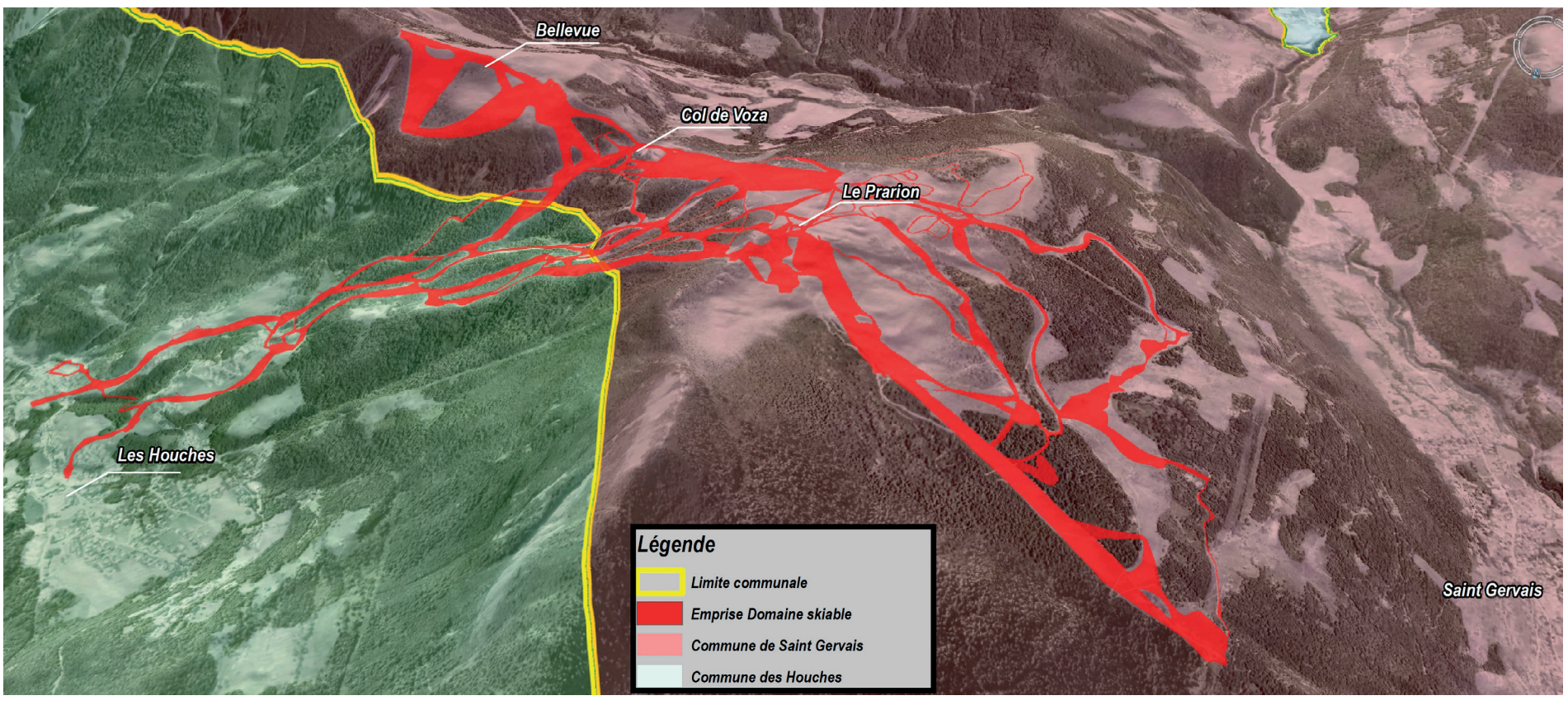

Institution de servitudes de pistes au titre du code du tourisme
sur le versant Saint-Gervais / Mont d'Arbois / Mont Joly

En vue d'assurer la sécurité juridique pour les propriétaires de terrain mais aussi pour la commune, une procédure d'instauration de servitudes de pistes de ski et de remontées mécaniques sur le domaine skiable a été engagée par délibération du Conseil Municipal du 16 mai 2018, conformément aux dispositions du Code du Tourisme dans son article L 342-20.

Cette procédure n'aura aucune incidence sur les indemnisations versées pour le passage des pistes de ski alpin et nordique, qui perdureront pour l'ensemble des propriétaires concernés par les servitudes instituées.

À ce jour, le montant de l'indemnité annuelle versée par la Commune s'élève à 76 €/ hectare pour les landes, 495 €/ hectare pour les terres et 575 €/ hectare pour les forêts concernant les pistes de ski alpin, et 1 €/ mètre linéaire pour les pistes de ski de fond.

Concernant l'indemnisation pour le passage des remontées mécaniques, celles-ci sont directement versées aux propriétaires concernés par l'exploitant du domaine skiable.

Cette démarche, déjà réalisée sur le massif du Prarion, sera finalisée par Monsieur le Préfet avec une enquête publique prévue dans le courant du 1er semestre 2019, et une inscription des servitudes au bureau des Hypothèques.

SIGNATURE DE L'ACCORD DE COOPÉRATION ET DE JUMELAGE ENTRE SAINT-GERVAIS MONT-BLANC ET JIANGSHAN (CHINE)

Jean-Marc Peillex, Maire de Saint-Gervais, s'est rendu en Chine pour signer l'accord de coopération décentralisée et de jumelage avec la Ville de Jiangshan (province du Zhejiang), représentée par son homologue chinois, M. Chang Shu. Il était accompagné d'Alexandre Merlin, Directeur général de la STBMA (société d'exploitation du domaine skiable), d'Oriane Tian, en charge du développement au sein de la STBMA, et de Didier Josephe, Directeur du Tourisme de la Ville de Saint-Gervais. La signature de cet accord est l'aboutissement de démarches amorcées en septembre 2017, lors d'une première mission effectuée par l'Office de Tourisme et le Domaine skiable.

Cérémonie de signature de l'accord de coopération entre Jean-Marc Peillex, Maire de Saint-Gervais, et Chang SHU, Maire de Jiangshan, en présence d'Alexandre Merlin, directeur de la STBMA, Oriane Tian, chargée de développement à la STBMA, et Didier Josephe, Directeur de l'Office de Tourisme.

Située dans la province du Zhejiang, à 450 km au sud-est de Shanghai, Jiangshan est une ville de 614 000 habitants, qui s'étend sur plus de 2 000 km². Elle est composée de près de trois cents villages. Ville en plein essor économique, elle possède un patrimoine historique et naturel considérable. Elle est l'une des plus importantes destinations touristiques de la province du Zhejiang, qui compte près de 60 millions d'habitants.

La montagne Jianglang, classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, est l'un des sites naturels les plus prisés de la région. Les montagnes environnantes sont recouvertes de forêts de bambous à perte de vue.

Jiangshan accueille de nombreux événements culturels et sportifs, dont de nombreux trails, auxquels participent de plus en plus de coureurs chinois mais également étrangers.

La Ville de Jiangshan est particulièrement intéressée par l'expertise de la commune de Saint-Gervais et de ses acteurs touristiques et sportifs, en matière de sports outdoor. C'est d'ailleurs l'un des principaux axes de coopération entre les deux villes.
Cet accord prévoit également une promotion réciproque des deux destinations sur leurs marchés respectifs. Pour Saint-Gervais Mont-Blanc, c'est l'opportunité d'être promue dans l'une des régions les plus prospères de Chine.

L'accord prévoit par ailleurs des échanges d'expertises dans le domaine du sport, et en particulier dans l'organisation de trails, des échanges entre les associations sportives et culturelles, des actions auprès du public scolaire, etc. Cet échange s'est déjà concrétisé par la participation de Stephen Roux, de Saint-Nicolas-de-Véroce, à un trail organisé par la société événementielle et de sports outdoor Huway, partenaire de la Ville de Jiangshan pour l'organisation d'événements sportifs. Stephen Roux est monté sur la deuxième marche du podium des 50 km et a ainsi porté haut les couleurs de Saint-Gervais !

Parallèlement à cet accord de coopération, l'Office de tourisme, le Domaine skiable et les Thermes de Saint-Gervais Mont-Blanc développent une stratégie commerciale commune sur le marché chinois auprès des tour-opérateurs et des Ski-Club de Shanghai et Pékin. L'Oréal lancera officiellement la marque des produits Saint-Gervais Mont-Blanc en 2019 sur le marché chinois.

Enfin, un accord de coopération avec l'Université des Sports de Pékin devrait être également conclu prochainement dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques d'Hiver de Pékin en 2022.

Les chiffres de la fréquentation touristique de l'été 2018

Saint-Gervais Mont-Blanc a vu sa fréquentation diminuer cet été, avec 7 500 nuitées de moins par rapport à l'été dernier pour un total de 307 900 nuitées (soit - 2,4 %). Cette baisse est liée principalement à la fermeture de l'hôtel Arbois Bettex.
La période de juin/juillet est en retrait de 2,2 % par rapport à 2017 : seule la 1ère semaine de juillet progresse avec 15 000 nuitées, soit + 2 %. La meilleure semaine de la période est celle du 23 au 29 juillet avec 30 200 nuitées.
Août connaît une baisse plus marquée puisqu'elle recule de 2,9 % par rapport à l'an dernier. La meilleure semaine étant la semaine du 6 au 12 août avec 48 500 nuitées. Seule la dernière semaine ne connaît pas de baisse de fréquentation. Septembre enregistre une hausse de 8,6 %.
L'ensemble des lits professionnels, 19 % des lits de la station, enregistre une perte de 4 985 nuitées. Seuls les centres de vacances gagnent des nuitées, grâce à la réouverture de l'Assomption. Les locations de particuliers à particuliers progressent légèrement (+ 0,2 %) avec un total de 98 007 nuitées. Ils représentent 22 % des lits de la station et pèsent 32 % du nombre total de nuitées.
Le nombre de nuitées des lits froids (résidents secondaires), 59 % des lits de la station, est en baisse de 2,3 %.

EXPOSITION AU PLATEAU DE LA CROIX 2018-2019 DÉDIÉE AUX SPORTS D'HIVER

Une nouvelle exposition en extérieure dédiée aux sports d'hiver pratiqués à Saint-Nicolas et à Saint-Gervais depuis le début du XXe siècle, à découvrir au Plateau de la Croix du 22 décembre 2018 au 7 avril 2019.
Des premiers cours de ski au ski-joëring, des patineurs amateurs aux matchs des hockeyeurs sur la patinoire extérieure de Saint-Gervais, de la luge aux premières remontées mécaniques, autant de sports que de moments de joie !

WHITE WEEK-END

19 et 20 janvier 2019

Un événement insolite au sommet des pistes face au Mont-Blanc !
Pendant deux jours, le **Domaine Skiable de Saint-Gervais Mont-Blanc** donne carte blanche à des artistes afin de créer un spectacle inédit au sommet des pistes. Qui succédera à Léonore Baulac, danseuse étoile de l'Opéra de Paris, et André Manoukian, pianiste et auteur-compositeur, pour cette deuxième édition ? Rendez-vous le 19 janvier pour le savoir !

Une variété d'activités
Découvrir les coulisses du domaine avec les dameurs, nivoculteurs et moniteurs de Saint-Gervais, s'initier gratuitement aux randonnées à skis et en raquettes, ou encore vivre une expérience unique en bivouaquant de nuit sur les crêtes enneigées. Pour les familles et les enfants, des activités ludiques sont organisées tout le week-end.
Les Thermes de Saint-Gervais seront présents dans un village bien-être éphémère sur le domaine.
D'autres surprises insolites seront dévoilées pendant ces deux jours enjoués et sportifs.

ÉVÉNEMENT SKI DE RANDONNÉE

22 au 24 février 2019

Pour la troisième année consécutive, vous avez rendez-vous pour découvrir ou vous perfectionner à cette discipline en plein essor.
Ce sera l'occasion de découvrir les **trois nouveaux itinéraires balisés de ski de randonnée,** à proximité immédiate du domaine skiable. Ils sont libres d'accès balisés au départ du Bettex et des Communailles.

1. Départ du Bettex jusqu'au sommet des Monts Rosset – 375 m de dénivelée positive
2. Départ des Communailles jusqu'au sommet du Mont Joux – 564 m de dénivelée positive. Cet itinéraire sera ouvert aux skieurs de randonnée de 17h à 21h pour pratiquer la rando en soirée à la frontale (le plan de damage est adapté pour laisser l'itinéraire libre à ses horaires).
3. Départ du Bettex jusque sous les Freddy – 440 m de dénivelée positive

ZAG skis, partenaire de l'OT de Saint-Gervais, met à disposition des participants un parc de skis de randonnée.
Places limitées, réservations auprès de l'office de tourisme.

AGENDA

12 janvier
SOIRÉE DES VŒUX DU MAIRE
Espace Mont-Blanc - Saint-Gervais

13 janvier
INITIATION TÉLÉMARK
Plateau de la Croix - Saint-Nicolas

19 janvier
MATCH DE HOCKEY D1 MONT-BLANC VS BREST
Patinoire de Saint-Gervais

Les 19 et 20 janvier
WHITE WEEK-END SUR LES PISTES

Du 21 au 24 janvier
TROPHÉE MER MONTAGNE
Saint-Gervais – Divers lieux

30 janvier
DIAGONALE DU MONT JOLY – MONTÉE SÈCHE VERSION HIVER
Piste des Chattrix - Saint-Nicolas

9 février
MATCH DE HOCKEY D1 MONT-BLANC VS DUNKERQUE
Patinoire de Saint-Gervais

12 février
CONCERT DE TROMPETTES, ORGUE ET VOIX
Eglise de Saint-Gervais

13 février
CONFÉRENCE « LES ALPES VONT-ELLES NOUS TOMBER SUR LA TÊTE ? EVOLUTION DU PERMAFROST ET RISQUES ASSOCIÉS DANS LES ALPES »
Maison forte de Hautetour

Du 13 février au 6 mars – tous les mercredis
DESCENTE AUX FLAMBEAUX DE SAINT-NICOLAS
Piste des Chattrix -Saint Nicolas de Véroce

Les 14-16-19 février et 7 mars
DESCENTE EN LUGE DE 4 KM... LA CLASSIQUE !
Front de neige du Bettex

Les 14 février et 7 mars
SKI NOCTURNE
Front de neige du Bettex

Les 18 et 19 février
EUROSPORT WINTER TOUR BY CANAL
Bettex

21 février
ANIMATION ET VILLAGE ESF
Esplanade Marie Paradis - Saint-Gervais

Du 22 au 24 février
ÉVÉNEMENT SKI DE RANDONNÉE

25 février
FILM « PÂQUES AUX GRANDES JORASSES » AVEC SYLVAIN SAUDAN
Théâtre Montjoie - Saint-Gervais

27 février
CONFÉRENCE « LE MÉTIER DE RESTAURATRICE D'ARTS GRAPHIQUES ILLUSTRÉ PAR LA RESTAURATION DES AFFICHES DU PLM »
Maison forte de Hautetour

28 février
FÊTE DE LA GLISSE AVEC LES MONITEURS DE L'ESF
Front de neige du Bettex – 20h

6 mars
CONFÉRENCE « LES PREMIERS REFUGES DU VAL MONTJOIE »
Maison forte de Hautetour

7 mars
GOÛTER MILKA
Front de neige du Bettex
CONCERT : LE FESTIVAL FAIT SA COMÉDIE, ORGANISÉ PAR MUSIQUE ET PATRIMOINE
Eglise de Saint-Gervais – 18h30

9 mars
CARNAVAL
Centre ville - Saint-Gervais

13 mars
COURSE DE SKI DU CONSEIL MUNICIPAL
Bettex

Du 16 au 22 mars
35E FESTIVAL MONT-BLANC D'HUMOUR
Théâtre Montjoie - Saint-Gervais

17 mars
VIDE GRENIER ORGANISÉ PAR LE SOU DE L'ÉCOLE DU FAYET
Cour de l'école du Fayet

Du 22 au 24 mars
FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2019 DE DANSE SUR GLACE (BENJAMINS, MINIMES ET CADETS)
Patinoire – Saint-Gervais

24 mars
FESTIVAL DES QUATUORS À CORDES ET DE CLARINETTES
Théâtre Montjoie - Saint-Gervais

Du 29 au 31 mars
SALON ÉNERGIE MONTAGNE ET ÉCO-HABITAT -23E ÉDITION
Espace Mont-Blanc - Saint-Gervais

30 mars
COURSE DE SKI DES ŒUFS DE PÂQUES
Bettex

07 avril
VIDE-DRESSING ORGANISÉ PAR L'APEL DE L'ASSOMPTION
Gymnase de l'Assomption

Les 13 et 14 avril
FESTIVAL DU PIANO ET DE LA MUSIQUE AMÉRICAINE
Espace Mont-Blanc - Saint-Gervais
TOURNOI DE HOCKEY U11 « MAURICE CHAPPOT »
Patinoire - Saint-Gervais

23 avril
MISE EN VOIX « LE POIDS DE LA NEIGE QUAND ELLE TOMBE »
Texte Anne Collongues et mise en voix Nathalie Richard
Théâtre Montjoie – Saint-Gervais

27 avril
BAL DES POMPIERS
Espace Mont-Blanc - Saint-Gervais

19 mai
MARCHÉ AUX FLEURS
Promenade du Mont-Blanc - Saint-Gervais

Les 25 et 26 mai
FESTIVAL DES SPECTACLES MUSICAUX - ENSEMBLE « MOYA TROMBONES » ET « HEAVY FINGERS »
Espace Mont-Blanc - Saint-Gervais

2 juin
RASSEMBLEMENT DES GROUPES FOLKLORIQUES
Esplanade Marie Paradis - Saint-Gervais

9 juin
CHAMPIONNAT DE FRANCE 2019 DE COURSE EN MONTAGNE
Divers lieux

Les 15 et 16 juin
FESTIVAL DES SOLISTES, AVEC LE COR SOLO DE L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DES PAYS DE SAVOIE
Espace Mont-Blanc - Saint-Gervais

22 juin
CONCERT LILY AND THE DANDIES
Kiosque - Saint-Gervais

Du 28 au 30 juin
RENCONTRES SAINT-GERVAIS MONT BLANC ORGANISÉES PAR CENDRINE DOMINGUEZ
Divers lieux - Saint-Gervais

Les mardis (vacances scolaires d'hiver)
JARDIN DES GLACES AVEC CHARLOTTE LA MARMOTTE (ET VACANCES SCOLAIRES DE PRINTEMPS)
Patinoire - Saint-Gervais – 10h-12h
GALA DE DANSE SUR GLACE
Patinoire - Saint-Gervais – 19h30

Les mercredis
LES MERCREDIS DES ENFANTS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES
Renseignements à l'Office de tourisme
MARCHÉ DU FAYET
Toute l'année

Les jeudis
MARCHÉ DE SAINT-GERVAIS
Toute l'année
CINEMA
Théâtre Montjoie – Toute l'année
L'HEURE DU CONTE
Bibliothèque – Pendant les vacances scolaires

Les vendredis du 15 février au 8 mars
FABRICATION D'IGLOO EN FAMILLE
Bettex
SPECTACLE ONE-MAN-SHOW « FAUT Y ARRÊTER » DE JEAN-MICHEL MATEI
Théâtre Montjoie – 18h30 et 20h30

Les dimanches du 10 février au 3 mars
POT D'ACCUEIL
Bettex – Sous le carillon - 12h15
POT D'ACCUEIL
Saint-Nicolas-de-Véroce
Sous le préau de l'ESF - 18h

PATRIMOINE ET EXPOSITIONS

Du 13 décembre au 28 avril
EXPOSITION « LA MONTAGNE S'AFFICHE. VOYAGE AU PIED DU MONT-BLANC À TRAVERS LES AFFICHES DU PLM »
Maison forte de Hautetour
Visites guidées les jeudi 3 janvier, 14 février, 28 février à 16h30 au prix d'une entrée

Du 22 décembre au 28 avril
« TOUS EN PISTE. LES SPORTS D'HIVER VUS PAR LES AFFICHES DU PLM »
Musée de Saint-Nicolas-de-Véroce
Salle des Colporteurs

Du 22 décembre au 7 avril
« LES SPORTS D'HIVER »
En plein air au plateau de la Croix - Saint-Nicolas-de-Véroce

Du 25 janvier au 7 mars
« STEAMPUNK... VOUS AVEZ DIT STEAMPUNK... »
Bibliothèque Fernand Braudel

De mars à mai
« MON BLEU MONT BLANC » SEBASTIEN CABOUR ET PAULINE DELWAULLE
Maison forte de Hautetour

De mai à septembre
EXPOSITION COLLECTIVE D'ART CONTEMPORAIN « CARNETS DE VOYAGE »
Maison forte de Hautetour

De juin à septembre
« BLACK-OUT » D'ÉTIENNE DE FLEURIEU
Pile Pont Expo – Saint-Gervais

Les 15 février et 05 mars
ATELIER LES P'TITS CURIEUX : « MON SCRAPBOOK DE VOYAGE »
Musée d'art sacré Saint-Nicolas de Véroce (15) – Maison forte de Hautetour (05)

Les 19 février et 1er mars
ATELIER LES P'TITS CURIEUX : « L'AFFICHISTE »
Maison forte de Hautetour (19) et Musée de Saint-Nicolas (01)

20 février
VISITE GUIDÉE « LES ANCIENS PALACES ET HÔTELS DE SAINT-GERVAIS »
Rdv promenade du Mont-Blanc – 16h

21 février et 7 mars
VISITE GUIDÉE « ÊTRE GUIDE, HIER ET AUJOURD'HUI »
Maison forte de Hautetour

22 février et 8 mars
VISITE GUIDÉE FAMILLE « VOYAGE AU PAYS DU MONT-BLANC À PETITS PAS »
Maison forte de Hautetour

Tous les vendredis pendant les vacances scolaires
VISITE ÉNIGMATIQUE DU MUSÉE D'ART SACRÉ DE SAINT-NICOLAS DE VÉROCE

35E FESTIVAL MONT-BLANC D'HUMOUR

Voilà maintenant trente-cinq ans que les murs de Saint-Gervais résonnent des rires d'un public enjoué par les spectacles des festivals successifs. Si les grands noms du rire sont venus honorer le festival de leur présence, tels que Raymond Devos, Michel Boujenah, Guy Bedos, Sylvie Joly, le mime Marceau, ou encore Michaël Gregorio, l'essence de ce festival est d'abord et avant tout de permettre au public de découvrir les grands de demain. Et ce fut le cas, entre autres, pour Dany Boon, Pierre Palmade, Marianne James (Ultima Récital), que les spectateurs saint-gervolains ont eu la chance de découvrir à leur début. Gageons que la 35e édition, parrainée par Catherine Salvador, et toujours en partenariat artistique avec l'équipe du Point Virgule, révélera encore un superbe talent avec le prix Henri Salvador 2019 !

Caroline VIGNEAUX
Samedi 16 mars 20h

Après avoir "quitté la robe" dans son précédent spectacle, Caroline Vigneaux se retrouve nue comme Éve dans le jardin d'Eden. À son tour, elle croque la pomme, fruit défendu de l'arbre de la connaissance… Et comme elle y prend goût, elle croque à nouveau et tout s'emballe : elle découvre la vérité sur des secrets jamais abordés, et sera là pour tout vous révéler, quitte à briser des tabous ancestraux !

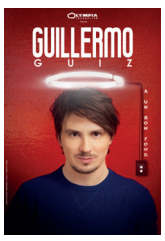

Guillermo GUIZ
Dimanche 17 mars 20h

C'est l'histoire d'un jeune trentenaire qui fait le point sur ce qu'il est devenu, alors que c'était un chouette enfant, dans ses souvenirs. Quelqu'un de bien ou pas, au final ? Est-ce que ses actions, parfois glorieuses, parfois beaucoup moins, voire pas du tout, font de lui un chic type ou une ordure ? À moins que l'on puisse être les deux.
Retrouvez également Guillermo Guiz dans la série « Roi de la vanne » sur Canal + et sur France Inter dans l'émission de Nagui « La Bande Originale ».

Les Décaféinés
Lundi 18 mars 19h30

Dans leur nouveau spectacle, "Les Décaféinés" ne font pas les choses comme nous tous ! Au lieu de se retrouver entre amis dans un café, Les Décaféinés, eux, se donnent rendez-vous dans une laverie ! Leur spectacle "Les décaféinés lancent une machine" est un show vraiment unique et absurde… On n'avait encore jamais vu des amis faire des sketches, chanter et danser dans une laverie ! C'est drôle, déjanté, barré ! C'est vraiment un spectacle à consommer sans modération !

Alexandra PIZZAGALI
Lundi 18 mars 21h

Un personnage énigmatique et surprenant dans un seul en scène abrasif, intelligent, touchant, et extrêmement drôle. La jeune femme devant vous apparaît désaxée ; en proie à une folie, visiblement insoupçonnée, avec tout ce que ça implique de violence et de candeur. Au moyen d'un texte acerbe et percutant, elle raconte et se raconte, sans filtre, sans mesurer la justesse, l'extravagance ou l'horreur du propos. "Tout ça, c'est dans la tête…" s'entendait-elle dire. Il était temps de faire le vide. Et de vous confirmer que oui, on peut bel et bien rire de tout.

Julie BARGETON
Mardi 19 mars 19h30

Un spectacle drôle (mais pas que) sur la virilité de la femme et la sensibilité de l'homme. Dans BARBUE son premier spectacle Julie se questionnait sur l'identité de la femme. Elle en remet une couche en s'interrogeant aussi sur l'éducation et la virilité. Et si depuis le début on nous avait menti ? En cherchant le pourquoi du comment de la plus grande fake news de tous les temps, Julie alterne conversation grinçante et personnages bien trempés, en se moquant des hommes, des femmes et surtout d'elle-même. Mieux vaut en rire ! Woman is coming… Et c'est tant mieux.

Charles NOUVEAU
Mardi 19 mars 21h

Spectacle 100 % dédié au football et à ce qui l'entoure. Charles Nouveau ne fera que des blagues sur le monde du ballon rond, pour le plus grand bonheur des amoureux de ce sport mais étonnamment aussi pour ceux qui le détestent. Charles parlera de ses expériences en tant qu'entraîneur pour enfants, employé de l'UEFA et commentateur, sans oublier du nombre incalculable de matchs qu'il a passé sur le banc de touche avant de fouler des scènes comme le Montreux Comedy Festival ou le Jamel Comedy Club. Venez voir le sport le plus populaire du monde en prendre pour son grade. Protège-tibias facultatifs.

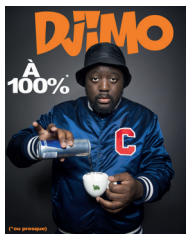

DJIMO
Mercredi 20 mars 19h30

Djimo est un jeune humoriste originaire de la petite ville de Limoges, qui descend directement de l'espace pour taper des barres. Il ne fait pas du stand-up de quantité mais de qualité ! Djimo n'est pas pressé, mais il est drôle. Djimo va à son rythme, mais il n'est pas largué. Comme il dit, "rien ne sert de courir, il faut vanner à point". Djimo vous livrera sa vision du monde décalé dans le spectacle. Vous l'aurez compris : Djimo, c'est l'homme qui arrive à point dans le monde de l'humour ! Gagnant Grand Prix du Festival d'humour de Paris 2018.

Francois MARTINEZ
Mercredi 20 mars 21h

On l'avait découvert au festival Off d'Avignon en 2014 dans "Copperfield, Harry Potter et moi…" Avec "Menteur ?" il s'attaque à la fameuse question que se posent tous les spectateurs : les magiciens ont-ils vraiment des pouvoirs ? N'espérez pas de réponse : cet ancien ostéopathe manipule encore mieux les esprits que les cervicales et se fait un devoir de vous faire craquer ! Loin de l'image un peu hautaine qu'on prête aux magiciens, c'est avec malice et bienveillance que François Martinez (ou plutôt Douglas Westerfield, ce magicien tout droit venu de Las Vegas), vous embarque pour un show interactif dans lequel il offre au public le meilleur rôle.

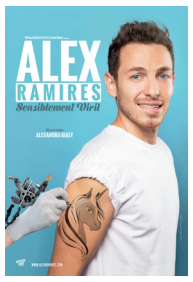

Alex RAMIRES
Jeudi 21 mars 20h

Peut-on être à la fois Viril et Sensible ? Pour Alex, tout est une question d'entre-deux : On peut bruncher en amoureux mais rêver de plan d'un soir… On peut faire ses courses comme un Bad Boy et pleurer sur du Adèle… On peut se la péter à la salle de sport et perdre tous ses moyens quand on a un 1er Rendez-Vous… On peut adorer les enfants mais avoir envie de frapper ses potes qui viennent d'être parents… Avec une énergie rare, Alex s'assume en toute contradiction dans un spectacle à son image : "Sensiblement Viril". Une déclaration à tous ceux qui ne rentrent pas dans les cases.

Le cas Martin PICHE
22 mars 20h

Martin Piche est atteint d'un mal étrange : il souffre d'un manque absolu de curiosité… Cela ne va pas manquer d'exciter au plus haut point celle de son psy ! Pour tenter de résoudre l'énigme que pose ce cas inhabituel et désarmant, le spécialiste devra faire appel à toute sa sagacité et son imagination dans une séance spectaculaire où les situations comiques s'enchaîneront, passant de l'insolite au burlesque, du touchant au cruel, de l'absurde à l'inquiétant. Comédie de Jacques Mougenot. Mise en scène Hervé Devolder assisté de Pauline Marbot. Avec Jacques Mougenot et Hervé Devolder.

Réservation Office de tourisme de Saint-Gervais ou en ligne sur www.saintgervais.com

CURLING JUNIORS ET FEMMES

L'équipe gagnante de la coupe de France à Vaujany : Aude Bénier (coach et remplaçante), Maud Rossi, Chana Beitone, Laure Duponcel Mutazzi et Stephanie Barbarin Jaccaz

Après six ans d'efforts, le club est fier d'avoir onze jeunes licenciés au club, des jeunes de Saint-Gervais et des Contamines essentiellement.

Ces jeunes s'entraînent le vendredi soir toutes les semaines de septembre à début mai sur la piste de Saint-Gervais et font des tournois dans toute la France ainsi qu'en Suisse (cinq tournois Juniors à Marseille, Saint-Gervais, Megève, Viry et Neuchâtel ainsi que des tournois seniors accompagnés par des adultes comme au tournoi de Chamonix au mois d'octobre). Deux équipes de quatre jeunes participent à ces tournois.

Une collaboration avec le club de Megève a été mise en place : Thierry Mercier, actuel entraîneur des équipes de France juniors et seniors hommes, prend les jeunes désireux d'évoluer avec le collectif France, mardi et mercredi après-midi pour nos deux lycéens qui sont en classe sportive au lycée du Mont-Blanc (Chana Beitone et Léo Tuaz-Torchon), ceux du collège de l'assomption vont les rejoindre le mardi après-midi de décembre à début avril (Merlin et Robin Gros-Soubzmaigne et Mattéo Déchosal). Sur la piste de Saint-Gervais à la même période, Aude Bénier s'occupe de l'atelier découverte en collaboration avec le collège privé de l'Assomption à partir du 4 décembre dix collégiens de la 6e à la 3e participent jusqu'au mois d'avril.

ÉQUIPE DE FRANCE JUNIOR GARÇON

Léo Tuaz-Torchon (15 ans) est en équipe de France juniors depuis la saison dernière : il a participé en n°5 (remplaçant) au championnat du monde juniors B en Finlande à Lohja. Cette saison, il sera n°1, ce qui veut dire qu'il fera pratiquement tous les matchs de cette même compétition qui aura lieu du 2 au 10 janvier 2019 au même endroit.

Merlin Gros-Soubzmaigne (14 ans) est également recruté cette saison en n°5 (remplaçant) dans cette même équipe et participera également à cette compétition.
Si l'équipe se qualifie (il y a trois groupes A, B et C de 8 ou 9 équipes, il faut être dans les deux premiers de son groupe pour faire les phases finales…), elle participera au championnat du monde junior du 16 au 23 février 2019 en Nouvelle-Écosse à Liverpool.
Tous deux porteront les couleurs de Saint-Gervais.

COUPE DE FRANCE DAME

Le club est heureux de soutenir cette nouvelle équipe fraîchement montée, avec deux anciennes joueuses de haut niveau **Laure Duponcel Mutazzi** et **Stéphanie Barbarin Jaccaz** prêtée par le club de Megève (équipes de France juniors et seniors de 1993 à 2000), qui apporte la maîtrise et l'expérience ainsi que l'envie de transmettre à nos deux petites jeunes, **Chana Beitone** (15 ans) et **Maud Rossi** (14 ans).
Gagnantes de la Coupe de France à Vaujany début novembre 2018 contre deux autres équipes dames Viry et Valence, elles sont qualifiées pour participer au championnat de France du 1er au 3 février 2019.

Si elles sont championnes de France, elles pourront participer* au championnat d'Europe C du 13 au 19 avril 2019 en Roumanie à Brasov.
Seules filles actuellement au club, peut-être pourront-elles vivre ce que peu de monde peut vivre dans son existence, représenter la France, son village et son club, vivre des instants uniques en participant à des championnats d'Europe et du monde peut-être… Nous le leur souhaitons ! Affaire à suivre…

**Au curling, la participation au championnat d'Europe C est à la charge intégrale des participantes. Des discussions sont actuellement en cours avec la fédération.*

Léo Tuaz-Torchon et Merlin Gros-Soubzmaigne

La Montagn'hard fête ses 10 ans

Déjà dix ans qu'Olivier Tribondeau, Nathalie Roux, Jean-Marc Roux, Marc Rigole et toute leur équipe ont lancé le trail dénommé « la Montagn'hard » sur les sentiers du Val Montjoie.
Un concept de trois courses trail en pleine nature, ingrédient de son succès, avec 40, 60 ou plus de 110 km à parcourir au départ de Saint-Nicolas-de-Véroce.
Pour cette 10e édition, l'équipe a concocté un parcours de 130 km et 11 000 m de dénivelé positif pour la « HARD ». Sauvage, authentique, sentiers loin de tout urbanisme, c'est certainement l'un des trails les plus durs de l'Hexagone. Mais c'est son ADN, avec un succès non démenti et près de 900 participants sur l'ensemble des courses.
Comment résister au désir de courir au milieu des alpages, face au Mont-Blanc, au Dômes de Miages, aux Aravis, sur les crêtes du Mont Joly ou le long des lacs. Impossible pour tout traileur amoureux de la montagne, qui, de plus, trouve sur son parcours 200 bénévoles à la hauteur de cet événement.
Le beau temps fut de la partie, la course fut belle, dure et conviviale… comme depuis dix ans.
Bravo pour ce bel anniversaire !

LES SPORTIFS SOUTENUS PAR LA COMMUNE

Saint-Gervais soutient depuis de nombreuses années les sportifs de la commune, collectivement au travers des subventions sportives, et individuellement lorsque ces sportifs évoluent au plus haut niveau de leurs disciplines.

LOAN BOZZOLO : snowboard, 19 ans, Étudiant à l'IUT Technique de commercialisation d'Annecy. Double Champion de France Junior et Senior 2017, 11 participations en Coupe du monde, 24e aux JO de Pyeonchang 2018.
Son ambition pour 2019 est de poursuivre sa progression en Coupe du monde et de rentrer dans le Top 16. Deux objectifs majeurs cette saison : être champion de France et finaliste aux prochains championnats du monde à Salt Lake City aux États-Unis en janvier 2019.

THOMAS ROCH DUPLAND : 22 ans, Étudiant en DUT Génie civil et construction durable à Grenoble. Il fait partie de l'équipe de France B de saut à ski et évolue sur les circuits de Coupe du monde B et élite. Vice-champion de France toutes catégories à Prémanon en mars 2018, il a également deux premiers Top 50 en Coupe du monde.
Pour 2019, ses objectifs sont de participer aux championnats du monde de Seefeld, et réussir ses premiers Top 30 mondiaux.

VICTOR LOURDEL : 22 ans, Diplômé d'un bachelor en école de commerce, il pratique le ski freeride sur le circuit Freeride World Qualifier (Coupe d'Europe). Pour la saison 2017/2018, il termine 5e Européen sur 500 compétiteurs.
Cet hiver, ses compétitions débuteront aux Arcs (France). Il partira ensuite à Montaffon (Autriche), à Nendaz (Suisse), à Crystal Moutain (États-Unis) et à Obergurgl (Autriche).
Un seul objectif : terminer dans les trois premiers du classement général pour accéder **au Freeride World tour 2020,** le Graal des compétitions de tout Freerider.

LÉO ROBLIN : 27 ans, kinésithérapeute à Saint-Gervais, il pratique le triathlon et le trail au sein du Trail club de Saint-Gervais. 4e de la Montagn'hard 60 km en juin 2018. Après sa participation aux triathlons de Bourg-en-Bresse, Doussard, Xterra Suisse et Xterra Graveman à Beaufort, il est finisher de l'UTMB en septembre, prenant la 175e place en 31 h 50.
Objectif de début de saison 2019 : l'Alpsman le 8 juin à Annecy. Un triathlon XXL avec 3,8 km de natation, 183 km en vélo et marathon pour terminer au Semnoz. La Moins Hard, le Nid d'Aigle et l'OCC termineront son été.

MATHIS BOZZOLO : 21 ans, snowboardeur, il participe au circuit WSF (World Snowboard Fédération), et est invité sur les plus gros événements de snowboard français.
Champion d'Europe universitaire, il a terminé 2e du Ride Her First à Val d'Isère en mars 2018 et 3e de la Coupe de France de halfpipe. Continuer à être présent sur tous les événements de snowboard français et sur le circuit WSF est l'**objectif 2019.**

ANNE-LAURE ROUX : 24 ans, étudiante en chirurgie dentaire, pratique le ski alpinisme, le Crossfit, la course d'obstacles et le trail avec de bons résultats dans toutes ces spécialités : 5e femme du Suly Ski Trail, 3e de la Spartan Race Orte, 14e de la Pierra Menta été, 17e de la MCC fin août.
En 2019, le programme est chargé avec quatre trails (Transylvania en Roumanie – 50 km, Tour des Fiz, Trail la Mascareignes à la Réunion et la Maxi Race d'Annecy – 82 km en relais à deux), deux courses (Wings for Life World Run en Autriche et la Montée du Nid d'Aigle).

JULIA SOCQUET-DAGOREAU : 18 ans, étudiante en STAP à Grenoble, skieuse au sein du ski club de Saint-Gervais, elle intègre le comité Mont-Blanc en 2016. Cette saison, elle a engrangé les victoires et les podiums en compétitions FIS U18 dans toutes les disciplines : huit en géant, deux en super G, deux en descente et un en slalom.
Continuer de performer sur les courses FIS pour accéder au circuit Coupe d'Europe dès cet hiver 2019, est l'objectif annoncé par Julia.

ERWAN BIBOLLET : 18 ans, étudiant en Technique de commercialisation à l'IUT d'Annecy-le-Vieux, est compétiteur en VTT Enduro. Pour sa saison 2018, il a remporté toutes les compétitions de la Coupe Auvergne-Rhône Alpes en catégorie juniors et terminé 4e au Scratch (juniors/seniors). En Coupe de France Enduro Séries, il prend également la 1re place junior et 9e au scratch et il a participé à trois épreuves de Coupe du monde EWS.
Pour 2019, son objectif est d'entrer dans le Top 5 des moins de 21 ans en Coupe de France, championnat de France, Coupe d'Europe et Coupe du monde.
Erwan a été recruté par la marque de vélo PIVOT CYCLE France en tant que pilote de leur Team.

Championnat de France de course de montagne 2019

Le 9 juin 2019, Saint-Gervais accueillera les championnats de France de course en montagne. Très connue et appréciée par la Fédération Française d'Athlétisme pour sa capacité à organiser de belles épreuves de course en montagne (Montée du Nid d'Aigle, Montagn'hard), la commune a vu sa candidature acceptée pour cette organisation nationale.
Quatre courses différentes auront lieu : cadets (H/F) – juniors F/ juniors H / espoirs H – seniors H /espoirs F – seniors F.
Quatre parcours différents en longueur de 5,3 à 13,8 km et de dénivelé 408 m à 1 100 m. Toutes ces courses seront Open, c'est-à-dire ouvertes aux coureurs non licenciés FFA, mais avec un titre de champion de France Open par catégorie.
Tous les départs s'effectueront de l'entrée du parc thermal, comme pour la montée du Nid d'Aigle. Les arrivées pour les courses jeunes se feront sur la place Marie Paradis, après un parcours sur les sentiers du parc thermal (sentier des poules, passerelle, fontaine froide, télécabine, vieux pont).
Celles des seniors auront lieu sur l'esplanade du Bettex après un parcours identique au Nid d'Aigle (traversée de Saint-Gervais), mais prenant la direction du village des Plans après les services techniques, et rejoignant la piste forestière à Longemale.
Les départs du Fayet se feront entre 9h et 10h30, pour une remise des prix vers 14h sur la promenade du Mont-Blanc.
700 coureurs sont attendus pour ces championnats, l'organisation saint-gervolaine devra être à la hauteur de cet événement sportif du printemps 2019.

NOTRE AMBITION, SAINT-GERVAIS
liste de la majorité municipale conduite par Jean-Marc Peillex

Les élus de la majorité s'engagent !

Être élu, c'est faire des choix ! Alors s'abstenir pour tout ou presque n'importe quoi, quel intérêt ?

Oui, les élus de la majorité s'engagent. Durant ce mandat, des décisions très importantes ont été prises pour Saint-Gervais, et ce, pour les trente prochaines années. Bien malin celui qui pourrait voir dans l'avenir, imaginer ce que sera la montagne dans trente ans et pourtant, il a fallu faire des choix structurants pour Saint-Gervais jusqu'en 2050.

Des décisions prises pour les trente prochaines années !

Au cours de ce mandat, il a fallu décider de l'avenir des Thermes en entérinant l'arrivée de L'Oréal, puis du futur des remontées mécaniques en choisissant le nouveau délégataire des secteurs Bettex Mont d'Arbois et Saint-Nicolas-de-Véroce ; bientôt, il faudra également désigner le prochain gestionnaire du casino du Fayet… Des décisions qui impacteront la commune pendant de très nombreuses années.

Les élus dans l'opposition ont toujours voté contre ces décisions structurantes. Rien n'est jamais assez bien pour eux. Tout ce qui peut être positif pour Saint-Gervais ne convient jamais au moment de voter et de graver dans le marbre leurs décisions.

Après l'arrivée du groupe L'Oréal aux Thermes en 2017, les élus ont validé la proposition du maire de reconduire la STBMA* dans l'exploitation du domaine skiable jusqu'en 2030 avec 157 millions d'euros d'investissement en trois tranches. Bien sûr, d'autres choix auraient pu être faits ; mais, au moment de trancher, les élus de la majorité ont choisi d'assumer pleinement et de prendre leur engagement !

L'opposition veut faire croire que, grâce à eux, la démocratie s'exprime mieux dans notre commune ; mais la démocratie, c'est justement de faire vivre les institutions, d'y prendre part (en participant aux nombreuses réunions notamment), d'être à la hauteur de son mandat d'élu, de décider pour l'intérêt général… Ils en sont bien loin !

Jusqu'à refuser que le maire signe !

Une élue de l'opposition a décidé de s'abstenir dès qu'une délibération stipule qu'elle autorise Monsieur le Maire à signer des documents. « *Je ne veux pas que le maire signe en mon nom !* », voilà sa justification.

Quelle hypocrisie ! Car oui, comme tout maire, comme un chef d'entreprise, celui de Saint-Gervais signe les arrêtés, les courriers, les demandes de subventions, approuvent les devis… ; il valide aussi par sa signature les factures à régler, les salaires des employés communaux à payer chaque mois…

Ne pas vouloir que le maire signe en son nom, c'est comme bafouer la démocratie et ne pas respecter le choix de 78,74 % d'électeurs en 2014. Refuser la signature du maire, c'est surtout signifier que l'on veut que plus rien n'ait lieu dans la commune.

Belle perspective : la vie à Saint-Gervais s'arrêterait ! C'est peut-être ce que veut l'opposition, mais nous, élus de la majorité, nous faisons tout pour que Saint-Gervais soit justement plus dynamique et plus active que jamais !

** STBMA : Société des Téléportés Bettex Mont d'Arbois*

ÉLAN CITOYEN
liste conduite par Laurent Duffoug-Favre

Élan citoyen est né pour faire revivre la démocratie sur notre territoire. Nos trois élus défendent l'intérêt général et émettent des avis constructifs et objectifs sur les décisions prises, par exemple en votant pour « la rénovation de la MJC » présentée par M^{me} Dayve au printemps 2018 ou le « Pass scolaire » défendu par M. Séjalon à l'automne 2018.

L'ex-président de la CCPMB qui administre notre commune, lui, entretient un système électoral clientéliste installé de longue date dans une certaine forme de démagogie où tous les genres se mélangent, comme par exemple les actions de « green washing » de la « montagne à l'état pur » en contradiction avec le « Mont-Blanc des médias ».

Hélas ces reproches sont balayés par une hyperactivité maladive. À terme, les conséquences d'une telle politique communale sont désastreuses.
En s'opposant systématiquement aux élus des communes voisines de Chamonix, Passy, Sallanches, Les Contamines, Les Houches, Domancy et aux préfets, le chef de la majorité, ex-président de la CCPMB s'isole politiquement.
Cet isolement nous pénalise dans la mise en œuvre de projets d'envergure pour répondre aux enjeux de demain.

SORTIE DU LIVRE D'ANNE COLLONGUES : « LE POIDS DE LA NEIGE QUAND ELLE TOMBE »

Après ses trente jours de résidence d'écriture à Saint-Gervais, entre février et juin 2018, Anne Collongues a présenté son livre « Le poids de la neige quand elle tombe » (édition La Passe du vent, 2018) à la Maison forte de Hautetour le 19 décembre. L'occasion de revenir sur sa résidence « Déplacement » qui invite tous les deux ans un auteur à découvrir ce territoire et à s'en inspirer pour produire une œuvre de fiction. Les élèves d'une classe de BTS du lycée du Mont-Blanc qui ont suivi Anne en résidence ont pu lire le manuscrit avant qu'il ne soit publié et ainsi écrire la quatrième de couverture :

« *Ce périple je ne l'ai raconté à personne. Ni l'histoire de ma mère d'ailleurs. Pas même à ton père. C'est la première fois.* »

En préparant son déménagement, Isabelle retrouve dans un carton une lettre de sa mère écrite trente-deux ans auparavant. Les souvenirs jaillissent, une fugue, de multiples rencontres, une détresse, une quête.
Ce récit, accompagné d'illustrations, nous transporte dans un paysage alpin où se dérouleront toutes sortes de péripéties.
Parviendra-t-elle à trouver les réponses à ses questions et à les transmettre à son fils ?

Disponible à la Maison forte de Hautetour et en librairie.

Saint-Gervais retenu dans le dispostif « France Tourisme Ingénierie »

Saint-Gervais a été sélectionnée pour intégrer le dispositif « France Tourisme Ingénierie » (FTI) mis en place par le Ministère de tutelle du Tourisme, Atout France, la Banque des Territoires (groupe Caisse des dépôts et consignations), la Région Auvergne Rhône-Alpes, sur décision du Conseil Interministériel du tourisme du 19 janvier 2018 afin de stimuler l'investissement touristique via la mobilisation de capacités d'ingénierie renforcées.
Seules 13 destinations touristiques en France ont été sélectionnées, dont 11 en montagne. Saint-Gervais est la seule station retenue par ce dispositif en Haute-Savoie.
FTI accompagne les stations pour mettre en œuvre les dispositifs les plus adaptés à la stimulation de la rénovation et de la remise en marché des lits touristiques afin de pérenniser leur modèle économique et d'accélérer leur transition énergétique.
FTI met en œuvre différents programmes d'actions thématiques dont deux programmes au démarrage du dispositif :

- Appui à la rénovation de l'immobilier de loisir et à la transition énergétique des stations
- Appui au montage et à la concrétisation des Projets d'investissement structurants

Dans le cadre des programmes définis, France Tourisme Ingénierie apporte un appui en ingénierie via deux modes d'intervention :

- La mobilisation de l'expertise Atout France (équipe interne Atout France ou experts sélectionnés et mobilisés par Atout France)
- Une part de financement d'une expertise complémentaire qui s'avérerait nécessaire pour répondre aux besoins du porteur de projet

Un comité de pilotage de ce projet sera mis en place dans le courant du premier trimestre 2019, associant les professionnels de Saint-Gervais concernés par ce dispositif.

Foire agricole : une édition exceptionnelle

À ce qu'il paraît, la foire aurait encore battu des records ! Des milliers de visiteurs, des centaines de stands : associations, artisans, artistes… Des dizaines d'animaux : vaches, chèvres, chevaux, mulets et autres poules. Des kilos de victuailles en tous genres : viandes, fromages, charcuteries, pains… Des litres de boissons : cidre, bières artisanales, vins, apéritifs, champagne… Mais surtout des milliers de sourires. Des centaines de rencontres et des notes de musiques à l'infini ! Bref une belle réussite pour notre emblématique fête saint-gervolaine !

Enquête transport de l'association des Amis de Saint-Gervais

Entre le 16 mai et le 11 juillet 2018, une enquête a été réalisée auprès des résidents secondaires de la commune, adhérents ou connus par les membres de l'association. 91 réponses ont été reçus.
Profil des familles ayant répondu : personnes de plus de 65 ans, retraités, résidant au Bettex ou dans un hameau.
Les trois moyens de locomotion privilégiés pour venir à Saint-Gervais sont la voiture personnelle pour plus de 90 % pour sa commodité, puis le train pour son confort (gares de descente Saint-Gervais ou Bellegarde) et l'avion pour son temps de trajet (Genève à 95 % et Lyon). Les quelques personnes utilisant le covoiturage et le bus les apprécient surtout pour leurs prix.
Pour les déplacements sur Saint-Gervais, plus de 70 % pensent qu'il est nécessaire de disposer d'un véhicule personnel, et leurs déplacements sont pour faire des courses « en bas » ou du sport.
Quelques pistes d'amélioration ont été suggérées : une remise en service des trains de nuit, une desserte plus rapide Bellegarde/Saint-Gervais, un Tramway du Mont-Blanc permanent entre Le Fayet et Saint-Gervais, un réseau de navettes plus efficace, une meilleure information sur les services disponibles.

UTMB, TDS, CCC, OCC, MCC : LES COUREURS SAINT-GERVOLAINS À L'HONNEUR

La ville de Saint-Gervais a été fortement représentée sur les différentes courses de l'UTMB 2018, et toutes et tous sont allés jusqu'au bout de leurs parcours respectifs. La commune a tenu à les mettre en lumière lors d'une cérémonie conviviale.

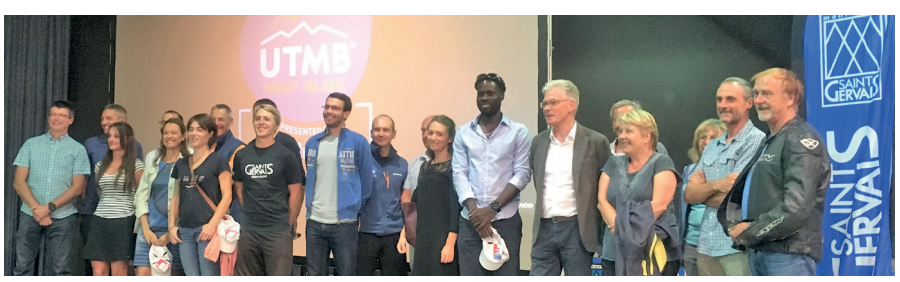

UTMB : Frédéric Ducroz et Léo Roblin
TDS : Sophie Courtine et Jean-Baptiste Perruchon
CCC : Pierre Briand, Alexis Dautcourt, Paul Lenoir
OCC : Arthus Kauffeisen, Sophie Michel-Marrel
MCC : Anthony Barbe, Patrice Blanc-Gonnet, Stéphane Cayet, Flora Chatellard, Fabrice Clarey, Ludovic Colas, Stanley Jasmin, Issam Khelladi, Mickael Knittel, Julien Laumonier, Nikolay Lipko, Jérôme Pibarot, Stéphane Piselli, Anne-Laure Roux, Joffrey Vincent.

LISTES ÉLECTORALES : LE BIG BANG DU 1ER JANVIER 2019

La loi du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales et son décret d'application du 14 mai 2018 réforment en profondeur le droit électoral à compter du 1er janvier 2019. Un répertoire électoral unique est créé au niveau national et le maire statue sur les demandes d'inscription lesquelles pourront être déposées jusqu'à 6 semaines avant l'élection.

Le Répertoire Électoral Unique (REU) :

- il est national et permanent
- il est tenu par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques), qui procédera directement aux inscriptions et radiations
- il est créé aux seules fins de gestion du processus électoral
- la liste électorale de chaque commune en sera extraite
- il comprend les nom, prénom(s), date et lieu de naissance, domicile ou lieu de résidence de chaque électeur, et indication du bureau de vote

Le nouveau rôle du maire

Le maire est désormais seul pour statuer en premier lieu sur les demandes d'inscriptions et de radiations. Il dispose de 5 jours à compter du dépôt de la demande pour vérifier sa légalité et prendre sa décision. Il est chargé de radier les électeurs qui ne remplissent plus aucune des conditions légales pour être inscrits sur la liste. Ses décisions doivent être notifiées aux électeurs dans un délai de 2 jours et transmises dans le même délai à l'INSEE. Il est tenu de transmettre toutes les informations nécessaires à l'INSEE pour la tenue du REU, même en dehors de toute demande d'instruction.

Une commission de contrôle pluraliste

Une « commission de contrôle » est mise en place dans chaque commune. Elle intervient soit de sa propre initiative, soit par la saisie du recours d'un électeur contre la décision du maire.
Dans un délai de 5 jours suivant la notification de la décision du maire, l'électeur pourra former un recours auprès de la commission. Ce recours administratif préalable est obligatoire pour pouvoir saisir le juge.
La commission se réunit au minimum une fois par an et, obligatoirement entre le 24e et le 21e jour avant chaque scrutin.
Quel que soit son mode de saisine, la commission devra notifier sa décision sous 2 jours à l'INSEE, au maire et à l'électeur intéressé.
La liste électorale est rendue publique au moins une fois par an et, avant chaque scrutin, le lendemain de la commission de contrôle.
Dans les communes de 1 000 habitants et plus, la commission est composée de cinq membres : trois conseillers municipaux de la liste majoritaire (sauf le maire et les adjoints) et deux conseillers municipaux d'opposition.

À vos agendas : le prochain scrutin se tiendra le **dimanche 26 mai 2019** pour les **élections européennes.**

NOUVEAUTÉ

Ouverture du Club de Broderie « LA POINTE PERCÉE » le 3 janvier 2019, dans les locaux de la mairie (bureau d'État Civil au Fayet, rue de la Poste).
Le club se réunira les jeudis de 14h à 18h, et pourra accueillir toutes les brodeuses débutantes et confirmées voulant échanger des idées, des conseils, élaborer éventuellement des ouvrages communs.

INFORMATION

Le club de bridge de Saint-Gervais se réunit tous les lundis après-midi dans la salle du pôle vie locale, avenue du Mont d'Arbois, en face du collège de l'Assomption. Les membres du club seraient heureux de pouvoir accueillir de nouveaux bridgeurs. N'hésitez pas à les rejoindre, ils vous attendent !

MAIRIE DE SAINT-GERVAIS

T. 04 50 47 75 66 – Fax : 04 50 47 75 73
mairie@saintgervais.com
50, avenue du Mont d'Arbois 74170 Saint-Gervais-les-Bains
Lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h/13h30-17h
Mercredi : 8h30-12h/13h30-17h + permanence état civil jusqu'à 19h
Vendredi : 8h30-12h/13h30-16h
Pour les passeports et cartes d'identité, accueil sur rendez-vous.

BUREAUX D'ÉTAT CIVIL

SAINT-GERVAIS
T. 04 50 47 77 31
etatcivil@saintgervais.com

LE FAYET
T. 04 50 78 27 69
lefayet@saintgervais.com
49, rue de la Poste
Lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h/13h30-17h
Mercredi : 8h30-12h

SAINT-NICOLAS-DE-VÉROCE
Se renseigner auprès de l'Office de tourisme de Saint-Nicolas-de-Véroce.

Naissances

JUIN
30 Maxime BONNA

JUILLET
13 Maëlle Catherine Martine CONSTANCIAS
15 Robin CABROL
16 Léa-Rose Eloriane MOINARD
22 Hugo François Denis BERNABE
24 Hugo Guy Philippe CHAFFARD
24 Camille Quentin Jérome GARNESSON
28 Lola Louisa Madeleine EPINAT

AOÛT
10 Béryle WATRIN WEISS
10 Mattéo SCHUTZ
15 Thaïs Monique Emma FAVRET BRONDEX
15 Antoine Yves Denis ABRAHAM

SEPTEMBRE
04 Noé SIMON
07 Gabriel Jean-Pierre DEGENÈVE
09 Louka DISPARTI LEBLANC
11 Maxine Laure Corine ROLIN
12 Liv Blanche Geneviève BOSCH
21 Taliaa ABADI
22 Antoine Marcel Jean François Didier MAIGNE
22 Soan PARCEVAUX
22 Ninon Olga Cécile ASCENZI
23 Camille Maryse DESCHAMPS
28 Axel Philippe Jean-Luc FERRIÈRE

OCTOBRE
02 Louis Arnaud Antoine BURNET
23 Mia Evy MAGNIER

NOVEMBRE
01 Paul MONTEIRO
02 Maximilien Jean Robert BERROD
03 Aria Georgia NOËL
07 Maïly Chantal Danièle MOYON MORISSE
09 Héloïse Marceline Andréa LECOURT
17 Elsa Emy PETIT

Mariages

JUILLET
07 Laëtitia Madeleine Noëllie FONDAIN et Anthony Jean Bernard LAUNAY
07 Gaëlle Soazig QUENTEL et Christophe MOTA

AOÛT
04 Christiane Michèle SOLIVERES et Jérôme Thierry Claude Roland DUFOUR
10 Laura Geneviève Christina SOLTANI et Sébastien Patrick DUBOIS
25 Elodie Maryse Paulette ROUX et Davy Jean-Pierre DUBREUIL
25 Faustine DREGE et Sylvain Christophe BOIS
31 Kym Edith Laura SMITH et Rhys James GATEFIELD

SEPTEMBRE
08 Isabelle Sophie Claude Marie DE RIMONTEIL DE LOMBARES et Olivier Damien Louis Marcel REBAUD
14 Alice Marie Emilie DELLEUR et Numa Jean Charles PIGELET
22 Léa Joséphine MIRABELLS et Rémy Luc Paul LIENARD

OCTOBRE
05 Lise Amélie DANIAUX et Stéphane Nicolas TISSOT
27 Yi-Yi TING et Emmanuel Michel Serge JORROT

NOVEMBRE
02 Clarisse Marie MERLET et Vincent Pierre Gilles Joseph BIRY
24 Minori SAKANO et Matthieu Nicolas Guillaume LAPERCHE

Décès

JUILLET
05 Marie-France Bernadette Lucienne COURTIAL
18 Rémy Alcide CHATELLARD
25 Raymond Robert GROSSET-CURTET
27 Suzanne Andrée Renée TITONEL née GÉRARD
28 Claudie Anne Marie BURNIER née MARTIN
29 Alan Philippe GUERLOT
29 Claude Bernard Georges LUCCIONI

AOÛT
02 Rolf Ludwig Georg Peter WALDSCHMIDT
03 Madeleine Marie GRANDJACQUES née BISE
05 Alain André BONNARD
09 Michelle Jeannine DUQUY-NICOUD née PENZ
18 Daniel François MASQUELET
21 Andrée Marthe ORSET
31 Pierre Christian HÉDRICH

SEPTEMBRE
02 Amédée Jean RASTELLO
10 Roger Charles Henri PRUD'HOMME
21 Maxine Laure Corine ROLIN
28 André Urbain Albert BESSAT
30 Gaby Denise Berthe LEGRAND

OCTOBRE
02 Jean Charles Henri GUICHARD
21 Bernard Edmond BOTTOLLIER-LASQUIN
31 Josette Fernande VATEL née DUMESNY

NOVEMBRE
18 Serge Francis PELLET-CALNY

Parrainages civils

JUILLET
27 Choma GHALE ABBÉ

AOÛT
25 Eliot David Fabrice BOIS

Hommage

MICHELLE DUQUY-NICOUD (1928-2018)

À 90 ans, Michelle Duquy-Nicoud nous a quittés, après une vie bien remplie au service des autres. C'est une forte personnalité de Montjoie, mariant deux vieilles familles du pays. Née Penz, elle épouse Guy Duquy-Nicoud, avec lequel elle a cinq enfants. Sa vie sera marquée de courage et d'engagements : de courage, d'abord lorsque jeune veuve, après le décès accidentel, au bois, de son mari Guy, elle doit élever seule ses cinq enfants dont le petit Renaud qui n'a que 5 ans. Elle gère seule sa pension de famille de Verdurette qu'elle transforme en centre de vacances pour accueillir en priorité le personnel de l'INRA. Courage encore lorsqu'elle voit partir sa fille Sylvette en 2003.
Engagements ensuite, d'abord au service des nombreuses veuves civiles, remplaçant au pied levé Madame Tinjoud. Elle prend en charge l'association locale avant d'en devenir la présidente départementale. Engagement encore au service de l'association des propriétaires. Engagement enfin, au service de la collectivité, comme une des rares femmes élues avant la règle de la parité.
En 1983, elle est élue conseillère municipale, et elle devient adjointe à l'urbanisme de François Burnier.
Toute notre affection à ses enfants Agnès, Claude, Bernard et Renaud qui poursuit son œuvre en gérant les finances de la collectivité.